

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

# LES LITTERATURES ANCIENNES

---

(Suite et fin.)

ISAÏE

## *Poésie Prophétique.*

La mission du peuple juif influa sur sa littérature et lui donna un genre qui ne se rencontre pas dans l'histoire littéraire des autres peuples; nous voulons parler du genre prophétique dont Isaïe est le plus fidèle représentant.

Le fils d'Amos était de la famille royale de David, ses lèvres destinées à proclamer de grandes vérités, avaient, dit-on, été purifiées par un séraphin avec un charbon pris sur l'autel. N'écoutant que son devoir, n'obéissant qu'à sa conscience, Isaïe se maintient toujours dans les limites prescrites par la doctrine qu'il enseignait. Sa détermination constante à ne jamais pactiser avec l'infidélité et les haines populaires lui créèrent de nombreux ennemis, dont il fut plus tard la victime. Il mourut par les ordres du cruel Manassès à qui il reprochait son infidélité et sa mauvaise conduite.

On ne peut, sans avoir lu ses ouvrages, se faire une idée du talent littéraire de cet homme. Réunissant en même temps le grave et le sublime, l'élégant et le merveilleux, la richesse d'expression à la majesté des idées, il savait encore marier la magnificence à la clarté, l'art de bien dire à l'art de bien penser, l'énergie du style aux ornements pompeux. Aussi peut-on lui appliquer cette parole d'Ezéchiel :

Tu es en tout un modèle achevé de perfection.

Tu es plein de sagesse, et parfait en beauté.

Le genre prophétique semble décousu ; il oblige l'écrivain à passer d'un sujet à un autre, sans permettre la transition, sans lui en donner l'à-propos. Isaïe remplit cette lacune et si l'on veut des modèles de transitions naturelles on les trouvera dans ses écrits.

Sa lyre est toujours d'accord avec ses pensées, avec le sujet qu'il traite. Ses narrations sont admirables de simplicité et de naïveté. Quand il lui arrive d'exhorter ou de reprendre c'est toujours avec cette force, cette énergie, cette voix pressante qui imprime la terreur.

Tous ceux qui s'occupent de littérature ont admiré les écrits d'Isaïe. Les critiques ont reconnu en lui une verve intarissable, une phrase séduisante, des tours connus de lui seul. Il donne à sa période une coupe qui la rend cadencée et éloquente. Sa diction est forte et énergique quand il parle de la vanité et de la fragilité des choses humaines. On voit qu'il est profondément convaincu. « Les mortels, dit-il, ne sont que des herbes et toute leur beauté ressemble à la fleur des champs. Le Seigneur a répandu un souffle brulant, l'herbe de la prairie s'est desséchée, sa fleur est tombée : oui les peuples sont comme l'herbe de la prairie. L'herbe sèche, la fleur se fane, mais la paix de notre Dieu subsiste dans l'éternité. »

Isaïe voit entrer les Gentils dans le sein de l'église :

Qui sont ceux qui volent comme des nues et comme des colombes empressées de retourner à leur asile !

C'est surtout pour peindre la ruine de Babylone que le grand écrivain montre ses brillantes facultés. La meilleure traduction de cette pièce ne nous donnera pas même l'ombre des beautés qu'elle contient. C'est un morceau qui n'a jamais été surpassé. Jamais la pensée humaine ne s'était encore élevée aussi haut. Le poète débute par ces mots :

Hissez l'étendard sur la plus haute montagne. Poussez des cris, armez vos bras, et que les guerriers se hâtent d'arriver.

J'ai donné mes ordres aux soldats que j'ai choisis, j'ai appelé mes braves dans ma colère, ma gloire les anime.

Voix de la multitude sur les montagnes, voix comme d'un grand peuple, c'est le bruit du tumulte des rois et des nations réunies. Le Seigneur visite lui-même cette armée de combattants.

Ils accourent des régions éloignées, des extrémités du ciel. Reconnaissez le Seigneur, voilà les instruments de sa fureur pour exterminer la terre.

Poussez des hurlements : le jour du Seigneur approche, il viendra comme la désolation envoyée par le Seigneur.

Cette superbe Babylone, la gloire des royaumes, l'orgueil des Chaldéens, sera détruite comme Sodome et Gomorrhe.

Elle sera déserte jusqu'à la fin des siècles ; les générations ne la verront pas rétablie, l'Arabe n'osera y planter sa tente, et les pères n'y laisseront pas reposer leurs troupeaux.

Elle deviendra le repaire des bêtes féroces, ses palais seront remplis de serpents, des oiseaux sinistres s'y feront entendre, des boucs sauvages y bondiront.

Des hiboux se répondront l'un à l'autre dans les palais, et des reptiles se trouveront dans ces édifices consacrés à la volupté.

Citons encore un passage, où se trouvent réunis les sentiments de l'ode et le style prophétique.

D'où vient que tu montes ainsi sur les toits.

Ville pleine de tumulte, ville pleine de peuples, ville triomphante ?

Les enfants sont tués et ils ne sont point morts par l'épée.

Ils ne sont point tombés par la guerre.

Le Seigneur vous couronnera d'une couronne de maux ;

Il vous jettera comme une balle dans un champ large et spacieux.

Vous mourrez là et c'est à quoi se réduira le char de votre gloire.

Dans quel monde inconnu, s'écrie Chateaubriand, le prophète vous jette tout à coup ! Où vous transporte-t-il ? Quel est celui qui parle et à qui la parole est-elle adressée ! Le mouvement suit le mouvement et chaque verset s'étonne du verset qui le précède ! La ville n'est plus un assemblage d'édifices, c'est une femme ou plutôt un personnage mystérieux, car son sexe n'est pas désigné. Il monte sur les toits pour gémir ; le prophète, partageant son désordre lui dit au singulier « pourquoi montes-tu ? » et il ajoute « en foule, » collectif. « Il vous jettera comme une balle dans un champ spacieux et c'est à quoi se réduira le char de votre gloire. » Voilà des alliances de mots et une poésie qui n'ont rien de comparable.

Chénédollé, après avoir comparé Isaïe au Nil qui précipite ses vagues éperdues en versant ses trésors sur les plaines qui l'avoisinent, le compare encore à l'aigle dont le vol impétueux s'élanche des cimes du Liban jusqu'au char du soleil et pénètre dans les profondeurs des cieux pour y revenir tout couvert d'une clarté éblouissante. Il ajoute :

Isaïe armé de ses ailes de flamme,  
Rapide et plein du Dieu qui transporte son âme,  
S'élève jusqu'au trône où siège l'Éternel ;

Et revient, du génie étalant les miracles,  
 Proclamer les oracles  
 Qu'il ravit dans le ciel.

Le poète compare ensuite Isaïe avec Homère et donne la préférence au premier.

Mais combien, fils d'Amos, plus vif et plus sublime  
 Est le divin transport qui t'échauffe et t'anime !  
 Quel feu inattendu brille dans tes portraits  
 Telle, avant qu'on ait vu sa lueur homicide,  
 La foudre au vol rapide  
 Vous atteint de ses traits.

Plusieurs écrivains hébreux se distinguèrent dans la poésie prophétique. Après Isaïe, Jérémie occupe le premier rang.

Les prophéties de Baruch ne forment que six chapitres.

Ezéchiël vivait en 595 avant J.-C. « Ezéchiël, dit le Dr. Lowth, quant à l'élégance, est bien inférieur à Jérémie, mais pour le sublime, il égale Isaïe même. Il est vrai que c'est dans un genre bien différent. Ezéchiël, en effet, est sombre, terrible, richement tragique. C'est la terreur qui domine chez lui : ses sentiments sont impétueux, ils respirent l'amertume et l'indignation ; ses images sont fécondes, magnifiques, terribles, quelquefois choquantes ; son style est pompeux, énergique, grave, dur et quelquefois barbare ; il abonde en répétitions qui n'ont point la grâce et l'élégance pour objet, mais qui sont l'effet de l'indignation et de l'emportement. Quand ce prophète a entrepris un sujet, il le poursuit avec persévérance ; il s'y attache exclusivement, et rarement il lui arrive de s'écarter de son but : aussi ses compositions se font-elle remarquer par l'ordre et l'enchaînement qui y règnent. Ezéchiël, à plusieurs égards, reste peut-être au-dessous de la plupart des autres prophètes, mais il n'a jamais eu son égal pour l'énergie, le sublime, la force et la pompe des images ; c'est un genre de beautés qui semble lui appartenir exclusivement, sa diction est assez claire, et n'a guère d'autres obscurités que celles qui résultent de la nature du sujet. » (1)

Daniel mourut à la fin du règne de Cyrus, à 88 ans. Ses écrits ont la forme historique. Ils renferment des beautés diverses. Il raconte avec une effrayante énergie l'histoire des mots mystérieux écrits sur l'appartement de Balthazar, arrêt de condamnation de ce roi sacrilège. L'histoire de Suzanne respire la poésie la plus suave et l'antiquité la plus primitive.

---

(1) *De la poésie des hébreux.*

Osée est le premier des petits prophètes. Il relate la corruption de son temps avec une grande concision et une grande force de pinceau.

Joël est élégant, clair, abondant, plein de chaleur et de vivacité. St. Jérôme disait d'Amos qu'il était ignorant quant au langage mais non quant à la science ; c'était un simple pâtre. Il a de la rudesse mais un grand fonds de bon sens et parfois beaucoup d'éloquence. Les prophéties d'Abdias sont en partie renfermées dans les écrits de Jérémie. Michée a écrit sept chapitres de prophéties d'un style concis, énergique et parfois obscur. Nahum n'a que trois chapitres qui forment un poème complet et régulier. Il décrit la destruction de Ninive. Habacuc a laissé une ode remarquable.

Il nous reste encore à parler d'Aggée, de Zacharie et de Malachie. « La prophétie du premier, dit l'abbé Henry, est toute entière en prose, de même que la plus grande partie de celle du second, Zacharie, a quelques passages très poétiques, très ornés et assez clairs. Malachie, dernier de tous, fait usage d'un style qui tient en quelque sorte le milieu entre les autres, et qui par sa nature semble indiquer le déclin vers lequel la captivité de Babylone précipitait la poésie des hébreux, et la pente qui l'entraînait à une décadence totale. »

#### SALOMON

##### *Poésie didactique.*

Salomon, le fils de David, égala presque son père par ses accents poétiques et le surpassa par son faste et l'éclat de son nom.

Rarement il a été donné à la puissance humaine d'être entourée de tant de gloire. Dieu lui avait un jour offert le don qu'il désirait le plus ardemment, il avait répondu : *la sagesse*. Mais ce don ne lui vint pas seul. Les richesses lui échurent aussi en partage. On venait des pays les plus éloignés pour contempler ce faste inouï. La reine de Saba partit des confins de l'Ethiopie pour s'assurer elle-même si l'éclat de ce nom, qui avait pénétré jusque dans ses états, n'était pas un mensonge. Salomon commandait à des peuples d'esclaves. Son trône était d'or et d'ivoire. L'écrivain doué de l'imagination la plus féconde et la plus ardente ne saurait inventer un personnage plus éclatant. L'histoire du règne de Salomon semble empruntée aux récits des *Mille et une nuits*. Ses étables contenaient 40,000

chevaux de chars et 12,000 chevaux de course. C'est plus qu'il en fallait alors pour équiper une armée.

Il fut le vainqueur de tous ses ennemis et recula au loin les bornes de son empire. De toutes parts, il n'y avait qu'un cri d'admiration pour célébrer le fils de David ; on disait partout qu'il était la sagesse personnifiée.

Ce sage devait naturellement parler de la sagesse. Les écrits de Salomon traitent surtout de ce don divin. Outre *le Cantique des cantiques*, il est encore l'auteur des *Proverbes*, de la *Sagesse*, de *l'Ecclésiaste* et de *l'Ecclésiastique*.

Comme tous les bons écrivains de sa race, Salomon est un grand peintre. La poésie la plus suave découle de ses lèvres. Mais il est poète et philosophe en même temps, il parle en sage. Il n'est pas aussi imagé, il a plus de retenue que les autres poètes bibliques. Mais ses idées sont plus vastes. Il embrasse tout de ce coup d'œil qui, (il le dit lui-même) s'est reposé sur tout pour tout interroger. Il est le poète didactique par excellence.

Le livre de la sagesse est une inspiration de l'esprit saint. L'auteur des *Soirées de Saint Pétersbourg* aimait particulièrement ce livre, qui laisse loin derrière lui la philosophie antique. On ne trouve en effet ni chez les Grecs, ni chez les Romains des passages comme ceux-ci :

« Notre vie est le passage d'une ombre ; après notre fin, point de retour ; le sceau est posé, nul ne revient.

« Que notre force soit la loi de justice, car ce qui est faible est inutile.

« Et notre vie passe comme la trace d'un nuage, et s'évanouit comme la nuit qui fuit aux rayons du soleil et que la chaleur abat.

« Dieu a créé l'homme dans l'innocence et l'a fait à son image.

« Mais par l'œuvre de Satan la mort est entrée dans l'univers, et ceux qui sont avec lui sont sa part.

« Ils verront et mépriseront le Seigneur, mais le Seigneur rira d'eux ;

« Et ils tomberont sans honneur, en opprobre, à jamais entre les morts. Le Seigneur les précipitera brisés et muets et il les ébranlera dans leurs fondements, et il renversera leur faite, et ils seront dans la douleur et leur mémoire périra.

« Ils entreront tout tremblant dans la pensée de leurs péchés, et leurs iniquités s'élèveront contre eux pour les accuser.

Dans *l'Ecclésiastique*, nous remarquons cette poétique peinture de la Sagesse.

« Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, je suis née avant toutes les créatures.

« C'est moi qui ai fait naître dans le ciel une lumière qui ne s'éteindra jamais et qui ai couvert toute la terre comme d'un nuage.

« Seule j'ai parcouru le cercle des cieux, j'ai pénétré dans la profondeur des abîmes, j'ai marché sur les flots de la mer ;

« Je me suis assise dans tous les lieux de la terre et parmi tous les peuples.

« J'ai pris racine dans le peuple que le Seigneur a honoré.

« Je me suis élevée comme le cèdre du Liban, comme le cyprès sur la montagne de Sion ;

« J'ai poussé mes branches en haut comme les palmiers de Cadès et comme les rosiers de Jéricho ;

« J'ai grandi comme un bel olivier dans la campagne et comme le platane placé dans un grand chemin sur le bord des eaux ;

« J'ai répandu l'odeur du cinamome et du baume, j'ai exhalé les parfums de la myrrhe.

J'ai donné des fleurs d'une agréable odeur comme la vigne, et mes fleurs deviendront des fruits de gloire et d'abondance.

« Je suis mère du pur amour de la crainte et de la science, de l'espérance sainte.

« En moi est toute la grâce de la voie et de la vérité, en moi toute l'espérance de la vie et de la vertu.

« Venez à moi vous tous qui me désirez avec ardeur, et remplirez vous des fruits que je porte ;

« Car mon esprit est plus doux que le miel.

« Ceux qui me trouvent auront ma vie éternelle.

« Moïse nous a donné sa loi avec les préceptes de la justice, la loi qui contient l'héritage de la maison de Jacob et les promesses faites à Israël.

« Le Seigneur a promis à David, son serviteur, de faire sortir de lui le roi et le puissant qui doit être éternellement assis sur un trône de gloire.

« Qui répand la sagesse comme le Pilou répand ses eaux, et comme le Tigre au temps des nouveaux fruits ;

« Qui répand l'intelligence comme l'Euphrate qui se déborde durant les moissons ; qui fait jaillir la science comme la lumière et qui multiplie ses eaux comme Géhon aux jours de la vendange.

« C'est lui qui le premier a connu la sagesse et l'âme faible ne peut la pénétrer.

« Car ses pensées sont plus vastes que la mer et ses conseils plus profonds que le grand abîme.

Le livre des *Proverbes* contient des sentences, des maximes, des leçons instructives écrites d'une manière concise. Dans les neuf

premiers livres, Salomon y fait l'éloge de la sagesse. Malgré la concision ordinaire aux maximes et aux aphorismes, il y a dans le livre des proverbes des endroits vraiment remarquables sous le rapport du style. On y trouve tous les ornements de la poésie, depuis les images les plus variées jusqu'aux descriptions les plus charmantes. Salomon procède généralement par principe et c'est ce qui le fait exceller dans le genre didactique. Sa sentence est à la fois concise et harmonieuse, imagée et parfois figurée, également profonde par l'idée et par l'éclat de l'expression.

L'Ecclésiaste ne présente pas des beautés littéraires aussi variées. On admire le début de l'ouvrage :

Vanité des vanités ; vanité des vanités, et tout est vanité !

Qu'à de plus l'homme de tout le labeur dans lequel il se consume sous le soleil ?

Une génération passe, une génération vient, mais la terre demeure la même.

Le soleil se lève et se couche et reparait aux lieux d'où il est parti.

Le vent souffle vers le midi et retourne vers le nord et, après mille circuits, il revient aux lieux qu'il avait parcouru.

#### JÉRÉMIE.

#### *Poésie élégiaque.*

Jérémie, fils du prêtre Helcias, naquit près de Jérusalem dont il devait plus tard prophétiser la ruine.

Les reproches qu'il ne cessait d'adresser aux Juifs les exaspèrent à un tel point qu'ils le saisirent et le jetèrent dans une fosse pour le faire périr. Mais il en sortit par le secours d'un ministre du roi Sédécias.

Sans avoir l'élévation continue d'Isaïe, les prophéties de Jérémie ont cependant de la grandeur et de l'éclat ; en certains endroits, Jérémie est admirable dans le genre élégiaque. Citons quelques extraits.

Voici ce que dit le Seigneur : moi je susciterai contre Babylone et contre ses habitants, qui ont élevé leur cœur contre moi, un vent brulant.

Et j'enverrai contre Babylone des ennemis le van à la main, qui la vanneront ; et ils videront sa terre parceque de tous côtés ils seront venus contre elle aux jours de son affliction.

Une coupe d'or dans la main du Seigneur enivrant toute la terre : toutes les nations ont chancelé.

Babylone est tombée soudain et s'est brisée : poussez des hurlements sur elle.

Tout homme devient fou par la science ; tout forger est confus de son idole, parceque leurs statues ne sont que mensonge, et l'esprit n'est pas en eux.

Vanités, voilà toute l'œuvre de leurs erreurs

Le coureur viendra au devant du coureur, les messagers rencontreront les messagers, pour aller dire au roi de Babylone que sa ville est prise d'une extrémité à l'autre ;

Que le fleuve est au pouvoir de l'ennemi, qu'il a mis le feu dans les marais, et que tous les hommes de guerre sont dans l'épouvante.

La mer est montée sur Babylone ; Babylone est couverte de la multitude de ses flots.

Ses cités sont tombées en stupeur, sa terre est devenue déserte et inhabitable, terre où personne ne demeure, où ne passe pas le fils de l'homme.

Les Lamentations de Jérémie sont au nombre de cinq. Dans la première il déplore le désastre de Jérusalem. Le second chant élégiaque est également consacré, ainsi que le quatrième, à la ruine de cette ville. Les images en sont vives et animées. Tandis que les vieillards et les vierges gémissent cachés dans la cendre et couverts du cilice, les enfants s'approchent de la fille de Sion pour lui demander du pain, ses ennemis pour l'insulter et Jérémie pour la plaindre. Ces immortelles plaintes n'ont point d'égalés sur la terre. Jérémie est le seul, selon l'expression de Bossuet, qui ait égalé les lamentations aux calamités.

Dans la littérature hébraïque les lamentations représentent le genre élégiaque.

Le livre des Psaumes contient trente élégies. On cite particulièrement comme modèle du genre le psaume XLI.

Avant de clore cette esquisse de la littérature hébraïque, nous dirons un mot des transformations de la langue à travers les âges.

On reporte au temps de Ptolémée Philadelphe la traduction de la Bible, dite des *Septantes* ou d'Alexandrie. Les trois livres des Machabées, furent écrits, d'après Aicard (1), environ 100 ans avant J.-C. On croit que le premier, le meilleur, est de Jean Hircar. Vers ce temps, les Juifs avaient un très grand nombre

---

(1) Un million de faits.

de sinagogues ou d'écoles. Il y en avait pas moins de 600, dans la seule ville de Jérusalem.

Le R. Juda Hakkadoseh recueillit les traditions des rabbins qui l'avaient précédé, dans un livre appelé *Mischina* qui servit de fondement au Talmud, c'est-à-dire au livre qui contient le droit civil et le droit canon des Juifs.

Au XII siècle, qui fut l'âge d'or de la littérature hébraïque en Occident, le célèbre Aben-Esra donna son commentaire sur l'Ancien Testament ; David Kimchi, une grammaire hébraïque et un dictionnaire ; Moïse Ben Maimon, l'aigle des docteurs dans les lois, dans la philosophie et dans la médecine, a laissé entre autres ouvrages, un traité d'astrologie que Jean Buxtorf a traduit en latin.

Vers le même temps, Salomon Archi, savant juif de Troyes, en Champagne, fut l'honneur de l'académie de Lunel, près de Montpellier.

Au XIV siècle, vivait Isaac-Ben-Mose : la littérature hébraïque s'anéantissait dans la guerre suscitée contre les Juifs par Rome.

Au XVe siècle, Abraham Zachut, de Séville, astronome et historien, est l'auteur du *Juchasin*, ou livre des familles, espèce d'histoire universelle depuis le commencement du monde.

Au XVIIe siècle Menasseh-Ben-Israël donna plusieurs ouvrages, entre autres, *De resurrectione*, *De termine vitae*, *Spes Israël*, etc.

Durant le moyen âge, la langue des Juifs s'était mêlée de *gallicanismes*, de *germanismes* etc. suivant qu'ils avaient pour patrie adoptive la France, l'Allemagne etc., mais lorsque, sous la domination et sous l'influence des Arabes, s'étaient élevées de célèbres écoles hébraïques, dans plusieurs villes d'Espagne et dans le midi de la France, l'hébreu usuel avait été purifié par les rabbins qui l'amalgamèrent avec l'ancien hébreu.

C'est là la langue savante que les Juifs instruits étudient encore, mais qu'ils n'écrivent même plus, loin de la parler. Les derniers écrits publiés en langue hébraïque le furent par les rabbins français, en l'honneur de Napoléon, en 1809.

Ajoutons, avant de terminer, que la science moderne est forcée de rendre un hommage mérité de la cosmogonie de Moïse.

« Nous sommes, dit un éloquent apologiste, les témoins inattentifs du spectacle le plus extraordinaire qui se soit jamais vu. Les prodiges de l'esprit humain, le développement rapide de toutes les connaissances exactes, ont fait de notre siècle un siècle géant par la science, qui saisit toutes les vérités physiques, embrasse, pénètre tout et se fait rendre compte de tout dans la nature, en déchire tous les voiles et en surprend tous les secrets. Un vaste

abîme d'erreur et d'ignorance a été franchi par lui, qui le sépare de tout ce qui l'avait précédé : eh bien ! il est une seule chose qu'il ne peut dépasser, et cette chose est la plus ancienne, c'est le récit de Moïse. Non-seulement toutes les critiques réunies de l'esprit humain ne peuvent le trouver en défaut, mais on n'a pas assez de force, ce semble, pour en saisir l'immense vérité. Comme un monument gigantesque qui se trouverait au centre d'une vaste forêt et qui se présenterait toujours au bout de toutes les avenues, la parole de Moïse se trouve être le terme et le dernier mot de toutes les branches de la science moderne, à son plus haut point de développement. De quelque côté que partent les apôtres de la science, physiciens, chimistes, astronomes, naturalistes, géologues, ethnographes, géographes, archéologues, historiens, voyageurs, après avoir parcouru chacun leur voie, indépendamment les uns des autres, et s'être partagé l'univers dans leurs explorations, c'est en face de la Genèse qu'ils se rencontrent tous, c'est à un mot écrit depuis trois mille ans, dans ce livre mystérieux, que chacun d'eux vient aboutir, devenant ainsi à leur insu, apôtres de la science apôtres de la religion. C'est aux mains de ces nouveaux ouvriers qu'est confiée la reconstruction de cet édifice qui se prépare, de l'édifice de la foi. Chacun taille sa pierre selon une forme et un dessin particulier, sans connaître sa destination ultérieure ; mais le grand architecte qui a conçu le plan général fait qu'elles s'ajustent toutes à la base première et immuable que lui-même a posée de sa propre main, et qui régit tout l'ensemble de l'édifice. Et voyez la marche visible de ce dessein providentiel : naguère, Moïse était réputé un imposteur, et la Genèse un conte pour amuser l'enfance du monde ; bientôt, on découvrit peu à peu, et on osa établir que sa narration n'est contredite par aucun fait rigoureusement démontré de l'histoire naturelle ; puis, on se convainquit de plus en plus que non-seulement les sciences ne le contredisaient pas, mais qu'elles le justifiaient de point en point ; enfin, le prodige de cet accord est devenu si frappant, qu'on n'a pu l'expliquer que par l'inspiration de Moïse, et que c'est lui, à son tour, qui est devenu le régulateur et comme le patriarche des sciences. » (1)

EDMOND LAREAU

---

(1) Aug. Nicolas, *Etudes philosophiques sur le christianisme.*

# LA QUESTION IRLANDAISE.

---

(Suite)

No people on the face of the earth  
were ever treated with such cruelty as  
the Irish.

O'CONNELL.

## II

L'étranger qui visite le Royaume-Uni dans le but de s'instruire commence naturellement par Londres, ce vaste foyer du plus grand empire du monde. Il a tant entendu vanter la fameuse constitution britannique, il a tant entendu parler du bonheur des peuples qui vivent à l'ombre du drapeau anglais, qu'il n'est pas du tout étonné d'y trouver un état de prospérité qui n'a peut-être pas d'égal dans le monde entier.

Ses ports sont remplis de navires venus de tous les points du globe pour saluer cette souveraine des mers, les uns en lui offrant en tribut les plus riches produits des pays tempérés et tropicaux, les autres en sollicitant l'honneur d'être comptés au nombre de ses amis.

C'est bien ici que l'altière Albion se dresse dans tout son orgueil et proclame bien haut que son sceptre s'étend du levant au couchant. Presque toutes les nations de la terre y sont représentées par leurs pavillons respectifs qui se déroulent à l'envie au vent frais de la Tamise. Ses quais et ses dépôts de commerce régorgent de marchandises de toutes sortes, depuis les épices les plus rares des Antilles et du Brésil jusqu'à l'ivoire qui lui vient des déserts de l'Afrique et les étoffes les plus recherchées qui lui

arrivent du fond de l'Asie. Au va-et-vient continuel de la multitude se joignent les mille voix aigües de la vapeur, cette âme immense dont notre siècle a doté l'industrie universelle. Sur chaque figure on lit la préoccupation, mais c'est la saine préoccupation des affaires, cette compagne fidèle de l'aisance et du contentement.

Et l'étranger conclut de suite qu'on ne lui a pas trop vanté le gouvernement d'Angleterre, ni trop exagéré le bonheur des peuples qui vivent sous ses lois. De plus en plus intéressé il veut poursuivre son étude d'économie politique à ses autres dépendances. Naturellement ses regards se portent vers l'île voisine dont il n'est séparé que par le canal St Georges.

Vue à une distance de quelques milles, il n'y a peut-être pas de pays au monde qui présente un aspect plus pittoresque que l'Irlande. Le beau vert foncé de ses côteaux et vallons la fait ressortir admirablement sur le fond vert pâle des ondes de l'Atlantique. Ses côtes profondément dentellées dans tout leur parcours offrent des baies sûres et commodes à la navigation, qui, à certaines époques de l'année, est considérée assez dangereuse dans ces mers du nord-ouest. Les baies de Dundalk, Dublin et Belfast, formées par la mer d'Irlande; celles de Donegal, Sligo, Galway et Cork, formées par l'Atlantique n'ont peut-être pas leurs pareilles pour la grandeur et l'abri que les navires y trouvent contre tous les vents. Tout dans cette île, sa position géographique, sa conformation physique les nombreuses rivières qui la traversent en tous sens pour se jeter dans les baies que je viens de mentionner, la destinait à servir d'étape commerciale de l'ouest.

Ce n'est pas sans raison que ses bardes d'autrefois la chantèrent sous les noms poétiques de « Verte-Erin » et de « Perle-des-Mers. » Pauvre Irlande ! La main cruelle d'une île-sœur qui aurait dû être la première à se tendre vers toi pour te protéger, a frustré les desseins de la providence à ton égard, en changeant tes belles destinées en un malheur de sept siècles !

Voilà le soupir de regret que l'étranger laisse échapper de sa poitrine dès qu'il pose le pied sur cette terre infortunée. Cette île enchanteresse qu'il prenait, il y a un instant, pour une oasis verdoyante au milieu de l'océan immense, s'est changée tout-à-coup en une vaste nécropole. Ses ports sont vides de navires, ou bien les quelques rares vaisseaux qu'on y voit ne s'y arrêtent que dans le but sinistre d'enlever les produits du sol à ceux qui l'ont arrosé de leurs sueurs.

Sur ses quais qui devraient regorger de marchandises comme

ceux de Londres et de Liverpool, on ne rencontre que des pères de famille avec le désespoir dans le regard, suivis de mères et d'enfants en haillons. Ils viennent de dire adieu à leur humble chaumière d'où des monstres humains les ont chassés sans pitié et vont chercher sur la terre étrangère le pain qu'il ne peuvent trouver sur le sol natal. Au lieu d'hommes d'affaires on ne coudoie dans les rues que des gens qui se parlent tout bas et des hommes de police armés jusqu'aux dents. Tout ce que l'on aperçoit porte le cachet du malaise. L'air même que l'on respire fait éprouver une étrange sensation de pesanteur et de fatigue. Dans les quartiers jadis manufacturiers de la ville on ne voit plus que des longues cheminées sans fumée. Cela vous fait penser à une forêt où le feu a passé, ne laissant après lui que des grands arbres nus qui se dressent devant vous comme autant de spectres.

Si l'on pénètre dans les districts ruraux le spectacle, est encore plus navrant, si la chose est possible. On marche des heures entières sans rencontrer âme qui vive. Les quelques rares paysans que l'on croise sur la route font vraiment pitié à voir. Les mendiants des autres pays sont mieux vêtus et ont l'air à moins souffrir de la faim. La culture y est presque nulle et le sol semble être abandonné complètement au paccage des bestiaux. Pourtant, c'est un des pays les plus fertiles du monde, et c'est en vain que l'on regarde à perte de vue pour découvrir un champ de grain. Les cabanes de boue que l'on est convenu d'appeler chaumières tombent d'elles-mêmes ou bien sont brutalement démolies par l'ordre barbare du seigneur quand le pauvre tenancier retarde un tant soit peu à payer sa rente, même dans les années de disette et de famine.

On se demande si réellement ces deux pays, l'Angleterre, et l'Irlande, font parties du même empire et sont soumis à la même forme de gouvernement ?

Hélas ! oui, mais avec une variante du tout au tout.

C'est vrai, l'Angleterre et l'Irlande sont membres du même empire et sont supposées jouir également des bienfaits de la *grande et glorieuse* constitution britannique, mais la première est la plus riche, la seconde est la plus pauvre des dépendances anglaises. La population de la première a toujours été en augmentant, celle de la seconde, au contraire, a toujours été en diminuant. L'anglais aime à vivre et à mourir dans sa patrie, pour lui l'émigration n'est qu'une affaire accidentelle. L'irlandais aussi préfère le sol natal à tout autre, cependant il y a six fois plus d'irlandais à l'étranger qu'en Irlande ; pour lui l'émigration est devenue une nécessité nationale, un besoin chronique. Le bruit

de l'industrie est incessant en Angleterre, tandis que les immenses pouvoirs d'eau de l'Irlande, capables de faire mouvoir la machinerie du monde entier, sont muets comme la tombe. En Angleterre on ne connaît pas ce que c'est que la famine, malgré le fait qu'on y importe la nourriture. En Irlande, les famines sont fréquentes et pourtant les comestibles qu'elle exporte ou plutôt qu'on lui arrache, suffiraient seuls pour nourrir sa population entière. En Angleterre la proportion de la franchise électorale est de 1 : 4 ; en Irlande elle est de 1 : 24. L'Angleterre, de beaucoup la plus riche partie du Royaume-Uni et la moins taxée, l'Irlande, la plus pauvre, porte la taxe la plus onéreuse. En Angleterre, la liberté de conscience et l'éducation se donnent la main ; pour l'Irlande on a refusé une charte à la seule université (Maynooth) où les étudiants irlandais puissent atteindre les hautes distinctions scientifiques sans transiger avec leur conscience. L'Angleterre permet aux écossais de faire des lois pour l'Ecosse et tous les bureaux publics de ce dernier pays sont tenus par des écossais. Les députés irlandais,—c'est-à-dire, les vrais représentants du peuple,—ne sont jamais consultés quant à la législation de leur pays, dont les bureaux publics sont remplis d'anglais et d'écossais. L'Angleterre gouverne l'Ecosse au moyen d'hommes d'état qui lui sont sympathiques ; elle gouverne l'Irlande par la haine et au moyen de ses ennemis les plus acharnés. A toutes ses autres dépendances dont elle est géographiquement séparée, l'Angleterre accorde le privilège de se gouverner elles-mêmes ; A l'Irlande, elle lui a enlevé son parlement local en 1800 par la fraude et la trahison.

Pourquoi cet état de choses ? C'est pour répondre à cette question que nous avons entrepris cette étude.

\*  
\* \*

L'Irlande est la plus grande des îles de l'Europe après l'Angleterre. Elle est située entre les 5° 20' et 10° 26' de longitude ouest et les 52° 26' et 55° 21' de latitude septentrionale. Sa superficie est d'environ 32,713 milles carrés, soit 20,808,320 acres anglais.

Elle est divisée en quatre provinces qui, à leur tour, sont subdivisées en 32 comtés et ceux-ci, en 252 baronnies, réparties comme suit, savoir : 23 cités, 103 bourgs et 2436 paroisses.

Le sol est uni et généralement très fertile excepté dans les

endroits occupés par les marais et les tourbières connues sous le nom de *bogs*.

Le climat est nébuleux et humide, il est meilleur cependant que celui de l'Angleterre, les étés y sont moins chauds et les hivers plus doux.

Il est peu de pays dont l'histoire offre un aussi vif intérêt que celle de l'Irlande et qui soit digne comme elle d'exciter la sympathie à des titres si divers. Elle a conservé de nombreux souvenirs mythologiques et héroïques des temps antérieurs aux christianisme et des traditions d'une importance majeure pour l'histoire des peuples primitifs. Tant qu'elle resta libre après sa conversion à la foi chrétienne, la religion catholique et les lettres y fleurirent avec plus de fécondité et d'éclat que partout ailleurs. Mais depuis qu'elle subit le joug de l'Angleterre, il n'y a pas d'histoire au monde plus douloureuse que la sienne.

L'Irlande fut peuplée par une branche de la grande famille celtique qui, dans les temps primitifs occupa toute l'Europe occidentale. Cette antique race des Gaëls se mêla dans la suite avec d'autres peuples de civilisation analogue que des migrations successives amenèrent sur le sol irlandais. L'histoire de ces migrations est fort obscure et malgré les recherches nombreuses dont elle a été l'objet, on n'est pas parvenu encore à concilier parfaitement les données diverses que fournissent l'antiquité classique, la tradition poétique des bardes irlandais et les monuments de la langue et de l'art national.

Cependant, un fait me paraît être à peu près certain. C'est que les premiers habitants de l'Irlande lui sont venus de l'Espagne. Ce qui semble être grandement en faveur de cette dernière hypothèse ce sont les rapports suivis qui s'établirent entre cette île et les colonies phéniciennes et carthaginoises de l'Espagne et les nombreuses traces de ces mêmes rapports que nous trouvons dans la langue et sur le sol irlandais. Tout fait porter à croire, en effet, que les anciens connaissaient mieux l'Irlande que la Bretagne. Ils l'appelaient l'Île Sacrée, ce qui prouve que la religion y était en grand honneur. Elle portait aussi le nom d'Ierne ou Hibernie d'un mot celtique qui indique sa position occidentale.

Suivant les traditions nationales il vint d'abord en Irlande un fils de Japhet ; puis du temps de Jacob, une colonie de Némédiens, partie du Pont-Euxin. La troisième colonie fut celle des Belges qui furent remplacés plus tard par les Tuathas de Danaan, originaires des côtes de Norvège et de Danemark. Enfin arrivèrent les Scythes ou Scots, qui, après de grandes conquêtes en Egypte, en Asie et dans le nord de l'Europe, passèrent en Espagne et de là

en Irlande où ils fondèrent sous la conduite de Méliisius une grande dynastie nationale qui fleurit pendant deux mille ans.

Quoi qu'il en soit de ces traditions, il est certain que les Scots formaient, à l'époque où le christianisme fut introduit en Irlande, une partie importante de la population et avaient déjà envoyé des colonies en Ecosse, à laquelle ils donnèrent leur nom.

Quant aux Belges il est hors de doute qu'ils envahirent l'Irlande quelques siècles avant l'ère chrétienne.

Les Romains ayant dédaigné la conquête de l'Irlande, il s'y était conservé des croyances, des mœurs et une organisation sociale tout à fait semblables à celles des Celtes de la Gaule et de la Bretagne lorsque Saint Patrice y apporta le christianisme en 422. Chez aucun autre peuple la foi chrétienne ne se propagea aussi rapidement et ne jeta des racines aussi profondes que chez le peuple irlandais.

Les chefs, les druides et le peuple se montrèrent également prompts à embrasser la religion nouvelle et en peu d'années, l'Irlande fut convertie sang l'effusion du sang d'un seul martyr.

Saint Patrice avait fondé le siège épiscopal d'Armagh et établi dans cette ville une école ecclésiastique sur le modèle de laquelle d'autres s'élevèrent dans toutes les parties de l'Irlande. Tel fut le succès de ces écoles que bientôt toute la science ecclésiastique sembla s'être réfugiée dans cette île qui, seule, avait échappé à l'invasion des barbares.

En moins de deux siècles plus de huit cents saints lui valurent le titre de l'Ile-des-Saints. Des étudiants de toutes les parties de l'Europe fréquentaient ses écoles et elle-même envoyait au dehors des missionnaires nombreux.

L'Ecosse, la France et la Suisse lui doivent leurs premiers apôtres et c'était en partie à l'aide de moines et de prêtres irlandais que Charlemagne essayait de restaurer les lettres. Sous Charle-le-Chauve, l'Irlandais Scot Erigène contribuait à fonder la scolastique.—Cette période florissante de l'histoire d'Irlande dura pendant les sixième et septième siècles. Vers le huitième siècle, il se manifesta un déclin sensible que l'anarchie politique ne tarda pas à précipiter. L'organisation sociale de l'Irlande était, en effet, restée celle des temps primitifs.

L'Ile était divisée en une foule de tributs ou clans indépendants gouvernés chacun par un chef élu dans une famille princière, auquel on adjoignait pendant sa vie un successeur présomptif également élu. A la mort de chaque père de famille, la terre possédée par les clans était soumise à un nouveau partage, suivant l'ancienne coutume. Les chefs étaient eux-mêmes soumis à des

rois au nombre de cinq, ceux des provinces de Leinster, d'Ulster, de Minster, de Connaught et celui du district de Meath qui, sous le titre *d'ard reagh*, était monarque de l'île entière.

Au huitième siècle les Danois s'emparèrent de presque toutes les côtes de l'île ; mais vers 1002 Brien-Borough, roi de Munster, s'étant rendu maître de la plus grande partie du pays, les vainquit à Clontarf en 1014.

Vers le milieu du douzième siècle, les Normands ayant consolidé leur conquête de l'Angleterre, commencèrent naturellement à jeter des yeux de convoitise sur l'Irlande et malheureusement pour cette dernière un de ses propres princes leur fournit l'occasion qu'ils cherchaient déjà depuis longtemps. McMurrough, sous-roi de Leinster, s'étant révolté contre le roi en chef qui venait de le déposer, s'adressa à Henri II pour l'aider dans sa querelle. Celui-ci lui accorda la permission de recruter du secours parmi les chevaliers anglo-normands et les soldats aventuriers dont son royaume était infesté. Un de ces derniers, nommé Strongbow, accepta les conditions que lui offrait McMurrough et ne perdit pas de temps à se rendre en Irlande. Il débarqua sur les côtes de Leinster avec des forces considérables et réussit à faire rentrer le prince irlandais dans sa principauté. Ces aventuriers normands étaient braves, habiles et parfaitement disciplinés. Ils virent de suite que le nouveau théâtre de leurs exploits leur offrait une magnifique occasion de pousser leurs fortunes, vu surtout les dissensions internes qui troublaient l'Irlande. Tantôt au service de l'un des princes du pays, tantôt au service de l'autre, leur épée était sans cesse sortie du fourreau. Ils faisaient eux-mêmes les conditions de ces espèces de contrats militaires, de cette façon ils sortaient toujours des luttes plus riches que le vainqueur. Mais il aurait été mieux pour eux s'ils eussent été moins exigeants dans leurs demandes auprès de ceux qui les employaient et que leurs progrès en Irlande n'eussent été si rapides et si notoires. Leurs succès excita la jalousie d'Henri II qui les somma de rentrer en Angleterre sous le plus court délai. Strongbow, sous divers prétextes, ne se pressait guère d'exécuter les ordres du roi, lorsque celui-ci se décida de se rendre lui-même en Irlande pour s'enquérir de la conduite de ses aventuriers normands.

Tout porte à croire que, dès le moment où McMurrough s'adressa à Henri pour lui demander main forte contre son chef, le monarque anglais commença à organiser son plan pour la conquête de l'île ; car dès 1155 il obtenait du pape Adrien IV, son compatriote, une bulle qui le nommait arbitre absolu de toutes les dissensions civiles et religieuses, qui troublaient alors l'har-

monie entre les princes et l'*Ard Reigh* d'Irlande. Cependant ce n'est que seize ans plus tard, en 1171, qu'il jugeât les choses assez mûres pour l'exécution de son dessein. Il est plus que probable que la permission accordée au prince irlandais de recruter des soldats dans ses domaines faisait partie de ce plan. Il va sans dire que pour commencer, tout ce qu'il faisait portait la forme et le nom de protection. Sous prétexte de maintenir l'ordre, il remplaçait les soldats indigènes par ceux qui l'avaient suivi et bientôt il eût une partie considérable du pays sous son contrôle absolu, mais ce n'est que longtemps après le départ d'Henri pour l'Angleterre que les princes et chefs irlandais s'aperçurent du piège dans lequel il les avait fait tomber. Il était trop tard.

\*  
\*\*

Il ne faut pas s'imaginer pourtant que Henri II entra de plein pied dans la souveraineté immédiate de l'Irlande. Quelques-uns des chefs, se soumirent il est vrai, mais le plus grand nombre s'opposa énergiquement aux progrès de l'envahisseur. La grande majorité des princes irlandais continuèrent comme par le passé à gouverner leurs états respectifs sans souffrir la moindre intervention étrangère. De son côté l'élément anglo-normand se développa peu à peu. Son progrès fut lent mais sûr et ce ne fut qu'à la fin du seizième siècle, sous le règne de Jacques 1er que la prétendue conquête de l'Irlande devint un fait accompli. Il y avait plus de quatre cents ans que Henri II avait mis le pied sur le sol irlandais pour la première fois.

C'est durant la dernière moitié du seizième siècle que survint ce cataclysme religieux qui eut un effet si désastreux pour l'Angleterre et pour tous les pays qui avaient des rapports directs avec elle. L'on peut dire que c'est de cette époque que date le malheur réel du peuple irlandais. Je veux parler de la naissance du protestantisme qui vint ajouter son déplorable élément de discord à l'antagonisme de race qui avait déjà tant bouleversé l'Irlande.

Voyant leurs titres et leurs fortunes menacés, les nobles anglais (sic) suivirent Henri VIII, le royal apostat, dans sa *Reformation*. Ils rebroussèrent chemin et revinrent au catholicisme du moment que Marie (qui était catholique) monta sur le trône, et retournèrent au protestantisme avec Elizabeth. Pendant tout ce temps l'Irlande demeura inébranlable dans la vieille foi que Patrice lui

avait léguée. C'était au prix de son bonheur matériel, mais qu'importe ! Elle préféra souffrir et rester catholique !

Le système de spoliation et de persécution inauguré par Jacques 1er fut donc continué par ses successeurs. C'est à peu de choses près le même qui existe de nos jours ; on lui donne un autre nom, voilà tout. Ainsi, le premier Jacques confisqua les terres des irlandais insurgés et du clergé catholique. En 1650, Cromwell mit le pays à feu et à sang pour avoir embrassé la cause de Charles 1er. Lors de la révolution de 1688, les irlandais qui étaient restés fidèles aux Stuarts, se déclarèrent pour Jacques II, mais la victoire de la Boyne remportée par Guillaume d'Orange en 1690, anéantit toutes leurs espérances. En 1782, ils obtinrent un parlement indépendant. C'était plutôt un semblant de parlement. L'Irlande se souleva de nouveau en 1796, mais cette révolution, malgré toute la sympathie que lui donna la République française, échoua complètement. L'Irlande paya cette tentative de révolte par la perte de son parlement local qui lui fut enlevé en 1800.

L'union législative fut emportée par une majorité des chambres irlandaises, il est vrai, mais suivant Lord John Russell lui-même, alors premier ministre, cette majorité avait coûté la somme énorme de 800,000 louis sterling, soit environ quatre millions de piastres. Par un reste de honte on laissa aux irlandais la faculté d'envoyer des députés au parlement impérial à Londres, mais pour être élu, pour avoir le droit de se présenter même, il fallait être protestant. On voit d'ici quelle moquerie politique c'était.

Grâce à l'éloquence et à l'énergie infatigable d'O'Connell, il obtint l'acte d'émancipation en 1829 et les catholiques devinrent éligibles comme députés parlementaires et propres à participer aux emplois publics. Aujourd'hui l'Irlande est gouvernée par un vice-roi, responsable au cabinet impérial. Des 652 députés qui constituent le corps représentatif de la Chambre des Communes elle n'en compte que 103 pour sa part. Dans la Chambre des Lords elle compte 28 seulement sur 494, et encore ces 28 titulaires irlandais sont-ils de trop, car en leur qualité de *landlords*, ils sont naturellement les antagonistes les plus acharnés de l'autonomie parlementaire pour l'Irlande.

JAMES DONNELLY.

(A continuer.)

# LE BOIS DE LA BOULAYE <sup>(1)</sup>

---

## VIII

### LE FIACRE A L'HEURE.

(Suite.)

Le vieux cocher dormait, le vieux cheval débridé, la tête plongée dans sa musette, mangeait tranquillement son avoine et n'avait pas la fière attitude des supports du blason. Il y eut encore la perte de quelques minutes et peut-être de 50 centimes. Le baron, haletant, ne se possédait pas d'impatience. « Avenue du Roi-de-Rome ! » cria-t-il. C'était l'adresse du constructeur du landau, mais c'était bien loin, et les excitations du festin avaient peu changé l'allure de Bucéphale. Parvenu à la porte du carrossier, le baron, n'y tenant plus, régla. Il devait trois heures ! Consterné, il se rattrapa sur le pourboire, qui fut chiche, et qui lui valut les imprécations de l'Automédon contre la ladrerie du bourgeois. Ce dernier mot sonna plus désagréablement que les injures à l'oreille aristocratique du baron.

Ce n'était pas chez un carrossier du *high-life* qu'il risquait de n'être pas traité avec tous les honneurs dus à la couronne. Il n'eut qu'à exhiber son croquis pour être salué respectueusement de M. le baron. Le croquis n'eût pas été indispensable. Il s'annonça comme l'acquéreur du landau de Samuel Meyer, s'informant de ce qu'il en coûterait pour substituer simplement le blason

---

(1) Du Correspondant.

qu'il présentait au chiffre, un peu déconsidéré dans la carrosserie et ailleurs, de l'infortuné Samuel. La somme répondue lui parut une vision fantastique. Ce n'était rien. Il faudrait envoyer chercher et ramener la voiture à une dizaine de lieues, ce qui doublait presque le prix. Ce n'était rien encore. La peinture du blason entraînait celle des panneaux entiers, probablement de la voiture toute entière. Les roues devaient avoir besoin d'être châtrées, peut-être les cercles d'être renouvelés. Les ressorts seraient visités, les coussins repiqués, sinon recouverts. L'honnête industriel, — ne devrais-je pas dire l'artiste ? — ne pouvait pas deviner que le landau ne roulait plus depuis quatre mois. L'eût-il su, il aurait soutenu avec conviction la thèse qu'une voiture se détériore plus sous la remise qu'en roulant, — bien entendu lorsqu'elle n'est pas sous la remise du carrossier. Invité à récapituler sommairement la dépense approximative, il bâcla une espèce de devis qui dépassait 1500 francs.

On peut juger de la stupéfaction du Baron Durand ! Devis de carrossier est, en effet, une chose assez effrayante. J'en sais une plus effrayante : c'est un mémoire de carrossier. Du moins, en poursuivant son enquête, en écoutant ces explications, données dans une langue technique dont la terminologie lui était inconnue, le baron pouvait être patient : il n'était plus troublé par le spectre du ver rongeur.

Il était depuis longtemps décidé... à ne rien décider séance tenante. Il avait fait assez de prodigalités dans la même journée, il en était épuisé. Celle qui lui remontait le plus au cœur était les trois heures de fiacre. Les autres avaient leurs compensations. Il partit enfin, emportant le devis sommaire, plié avec le croquis du graveur.

L'avenue du Roi-de-Rome n'était pas loin de ses terrains de Passy, et l'occasion de les revoir était tentante. Il s'y rendit à pied. Mais là, il n'était pas près de la gare d'Orléans. Il gagna un kiosque d'omnibus, se renseigna sur les itinéraires et les correspondances, et se convainquit que pour six sous, même pour trois sous en montant sur le faite, il pouvait refaire en sens contraire le parcours qui lui avait coûté six francs. En regardant l'horloge, il se convainquit aussi qu'il pouvait réaliser l'épargne plus complète, en cheminant à pied. S'il lui manquait beaucoup d'expériences, il avait celle des omnibus et des déceptions possibles des correspondances. Une de ses douleurs aiguës avait été, un jour, de se voir pourvu d'un numéro 64 et d'avoir attendu si longtemps son tour parmi une foule ahurie, au lieu du transbordement, que, pour ne pas manquer un rendez-vous important, il

avait été finalement obligé de se jeter dans une voiture de place. Sous rapport du temps, il ne raisonnait pas mal en se fiant de préférence à ses jambes. Il calculait mal sous le rapport de l'économie, en ne tenant pas compte de l'usure de la chaussure et des vêtements. Il se mit donc en marche. Il commettait une autre imprudence. Le ciel se couvrait, l'atmosphère était accablante et présageait un orage. A la vérité, le baron, c'était un de ses principes, ne se séparait jamais d'un parapluie, mais ce précieux ustensile est d'un médiocre secours contre certains déluges.

Le tonnerre ne tarda pas à gronder, le baron inquiet hâtait le pas en dépit de la chaleur. Comme il était sur les quais, de larges gouttes commencèrent à tomber. Il se résolut à faire des signes aux cochers des lourds véhicules qui le dépassaient. Vains appels ! Il lisait bientôt le fatal mot *complet* qui est comme l'écriveau désespéré de Dante, sauf qu'ici le mot interdit l'entrée du paradis au lieu de refermer la porte de l'enfer. Les places de fiacre elles-mêmes, espérance suprême, étaient désertes. Le baron avait eu le tort d'hésiter. Un autre mot, le mot funeste des révolutions, *trop tard !* se dressait devant sa pensée. La bourrasque éclata enfin, versant des torrents. Le baron se réfugia sous une porte cochère. Il regardait sa montre, il pouvait attendre encore, et il attendit un quart d'heure. Chaque minute ajoutait à son anxiété. Il contemplait les heureux de la terre qui passaient rapidement en omnibus. A la fin, profitant d'un apaisement relatif, relevant son pantalon et déployant son large parapluie, il s'élança bravement et ne s'arrêta plus.

Il se trouva qu'il était encore en avance d'une demi-heure. Il avait bien compromis une paire de souliers, sans compter le risque d'un rhume. Il pensait davantage à la paire de souliers. Il aurait eu le temps de prendre un repas au buffet, et l'appétit n'eût pas manqué, mais on se souvient que son dîner devait l'attendre à Chauvry. En vertu de l'arrangement qu'il avait fait avec Mme Dubois, il considérait que celle-ci avait contracté l'obligation de le nourrir et que c'eût été payer deux fois que de dîner à ses propres frais.

Il se promenait dans la vaste salle des pas-perdus qui était pleine de monde. Il vint à se rencontrer face à face avec le marquis de Périgny qui, lui aussi, avait eu des affaires à Paris, et, avant d'avoir réfléchi, par un mouvement de déférence involontaire, il s'inclina profondément en portant la main à son chapeau. Le marquis souleva le sien, en s'inclinant moins. Si le baron fit le premier salut, le marquis prononça la première parole. Il y eut un court échange de phrases banales, dont la violence de

L'orage fournissait naturellement le sujet. Il y eut aussi cette différence que M. Durand ne s'adressait pas à son interlocuteur sans l'appeler *monsieur le marquis*, et que la politesse ne lui était pas rendue. Le baron Durand le remarquait avec quelque dépit. Il ignorait que c'était lui qui faisait un acte incorrect ou un acte d'inférieur. Selon les règles de la courtoisie, les titres de prince et de duc sont les seuls qui soient employés dans la conversation, sinon par des subalternes ou des obséquieux.

On ouvrit les salles d'attente, et le marquis dit simplement :

— Nous allons voyager ensemble, Monsieur ?

— Oui et non, répondit en balbutiant le baron Durand.

En effet le marquis, dont le visage était bien connu des employés, entra sans montrer son billet dans la salle des premières, tandis que le baron Durand, exhibant son coupon, devait se diriger vers celle des secondes. Les deux notables habitants de la commune de Chauvry se trouvèrent donc séparés. Le marquis riait intérieurement de la circonstance qui confirmait si bien la réputation de parcimonie du riche financier son voisin. Il se proposait de la raconter le soir même à sa famille. Qu'eût-ce été, s'il avait su que le baron Durand était à jeun, arrivant à pied de Passy ? Le baron était bien confus. Il aurait volontiers payé le supplément de prix pour être assis à côté du marquis de Périgny. Il essayait cependant de se consoler en se disant que le marquis était prodigue comme ses aïeux, que c'est ainsi que se détruisent les fortunes et se démembrent les terres, et que le bois de la Boulaye pourrait être à vendre.

Le baron, pendant le trajet ne manqua pas de sujets de réflexion. Que d'incidents avait eus cette journée, qui n'était pas achevée ! Le jardinier, la munificence des livrets, le cantonnier malade, le souvenir attendri de dona Pépita, et les Charbonnages du Nord, et le devis du carrossier, et les trois heures de fiacre, et le croquis du graveur, qu'il déplaçait pour le regarder encore à la lueur décroissante du jour, et l'orage, et la rencontre du marquis de Périgny, et l'humiliation finale ! Tout cela tourbillonnait dans la tête du baron, tête bien remplie, si l'estomac était vide, et la physiologie constate que les tiraillements de la faim font monter des vapeurs au cerveau. On peut ajouter les influences de l'électricité sur le système nerveux. L'orage, un moment calmé, se déchaînait avec une nouvelle violence, et retardait la marche du train, qui ne parvint à la station de Chauvry qu'à neuf heures et demie. Deux voyageurs en descendirent seuls. Le baron Durand déploya de nouveau son parapluie.

— Comment, monsieur, s'écria le marquis de Périgny en se rapprochant de lui, vous n'avez pas votre voiture ?

— Ma voiture, ma voiture, dit M. Durand en balbutiant..., non, monsieur le marquis, je ne la vois pas.

Il y avait à cela une assez bonne raison, les chevaux n'existant que sur le croquis du graveur. Le baron Durand, tout troublé, ajouta :

— J'ai bien une voiture, mais j'ai eu tant de dépenses en arrivant ici que je n'ai pas encore acheté de chevaux. Je vous promets d'en acheter bientôt, monsieur le marquis.

C'était un engagement grave et fort inconsidéré qui échappait ainsi à M. Durand, et il était assez singulier de le prendre sous la forme d'une promesse au marquis. Celui-ci sourit intérieurement et reprit :

— Ils ne vous seront pas très utiles ce soir. En attendant, montez avec moi. Il est impossible que je vous laisse aller à pied par un pareil temps.

— Monsieur le marquis, vous êtes trop bon, mais cela va vous retarder.

— Montez donc, monsieur, répéta le marquis avec une brusquerie bienveillante. Je vous dit que ce n'est pas possible. Ce serait une barbarie !

Il poussa en quelque sorte M. Durand dans la vieille carriole dédaignée, en donnant ordre au vieux cocher de passer par le château neuf. Il ne l'appelait jamais autrement et ne pouvait se résoudre à le nommer le château de Chauvry. Le vieux cheval, que le baron Durand qualifiait de haridelle, avait un reste de sang et partit d'une vive allure. M. Durand, comme étourdi de cette dernière aventure si imprévue, se confondait en remerciements et en excuses.

— Assez, monsieur, dit le marquis, c'est une bagatelle. Vous en feriez autant pour un voisin dans l'embarras, n'est-il pas vrai ?

Le baron Durand ne répondit pas. Il sentait qu'il aurait bien voulu en pouvoir faire autant, et l'idée d'atteler le landau, s'associant à celle de la peinture du blason, grandit singulièrement dans son esprit. Il serait si doux d'offrir à son tour une place au marquis de Périgny !

On ne tarda pas à contourner le bois de la Boulaye.

— Voilà un bois qui doit être bien incommode pour vous, dit simplement le marquis.

— Pas trop, s'empressa de reprendre le baron Durand, chez qui se réveillaient les instincts du négociant.

Un de ses principes, et un des principes de tout négoce, est de

déprécier ce qu'on a le plus envie d'acheter, en feignant de ne s'en pas soucier. On connaît la puissance de la loi économique de l'offre et de la demande. C'est d'elle que dépend la valeur des choses.

— Pardon, reprit le marquis. Les enclaves sont toujours très gênantes, et celle-là doit vous être particulièrement importune. Ne croyez pas que je songe à vous en demander un grand prix ni qu'en refusant de la céder je fasse acte de mauvais voisinage. J'en ai refusé à M. Meyer un prix insensé, que vous auriez raison de ne pas consentir à payer. Pour mes enfant, j'ai eu tort, et je ne retrouverai pas cette occasion. Le bois est détestable, une méchante bruyère qui rapporte à peine les impôts...

— Je ne dis pas cela, interrompit M. Durand, qui craignait presque que le marquis ne l'eût entendu, et s'émerveillait du miracle d'un marchand dépréciant sa marchandise.

— C'est moi qui le dis, reprit le marquis, parce que c'est la vérité. Que voulez-vous? Une faiblesse de vieillard. Mes pères n'ont pas toujours été sages. Ils possédaient toute cette terre, monsieur.

— Je le sais, monsieur le marquis.

— Je ne vous reproche pas de l'avoir achetée, puisqu'elle était en vente et que j'étais impuissant à l'acquérir. Du moins je me suis juré de ne jamais aliéner un arpent de ce qui me reste. La jeunesse a d'autres idées, et mon fils n'a pas fait le même serment. Après moi, mon fils pourra vous vendre le bois de la Boulaye. Moi jamais.

M. Durand ne put s'empêcher d'admirer la franchise de cette déclaration, bien qu'elle ajournât ses espérances à une époque qui pouvait être fort éloignée. Le marquis, sous ses cheveux blancs, avait bonne mine et paraissait très robuste.

— Monsieur le marquis, demanda-t-il après une pause, avez-vous eu récemment de ses nouvelles?

— De qui, monsieur, s'il vous plaît?

— De monsieur votre fils, qui voyage à l'étranger, je crois.

— Je ne comprenais pas. Il est de retour.

— Depuis quand? s'écria M. Durand, d'un ton d'intérêt très excité qui étonna le marquis.

— Depuis avant-hier.

— Est-ce que ce serait lui que j'ai vu passer hier, vers une heure, sur la grande route, montant un cheval alezan?

— Lui-même, monsieur.

— Un beau cavalier, monsieur le marquis.

— Je ne le trouve pas mal. Et j'ai eu bien de la joie à l'em-

brasser, ce cher enfant, après un an d'absence. Un an, c'est bien peu pour tout ce qu'il a vu. Mais on voyage si vite ! Ce n'est pas comme dans ma jeunesse. Figurez-vous qu'il était à Lima, il y a un mois.

— A Lima, monsieur le marquis, à Lima au Pérou ?

— Eh oui, monsieur, en quoi cela paraît-il vous frapper ?

— Ah ! monsieur le marquis, c'est que j'ai passé quinze ans de ma vie à Lima, et c'est là qu'est née ma fille.

On arrivait au perron du château neuf. La pluie avait cessé. Le vent chassait vers le nord la noire nuée que des éclairs sillonnaient encore, mais le ciel s'était dégagé dans les régions de l'est et du midi, et la pleine lune inondait de ses clartés la façade du château. Pépita, inquiète de son père, avait ouvert la fenêtre et entendu, avec un redoublement d'inquiétude se rapprocher le roulement d'une voiture. Elle craignait un sinistre message, son imagination était d'autant plus portée à l'angoisse que l'orage la troublait toujours en lui causant une impression d'épouvante qu'elle était impuissante à maîtriser. Elle accourait tête nue, la physionomie enflammée. Elle reconnut la carriole du marquis, ce fut une autre émotion, elle descendit les degrés du perron en se précipitant à la portière, elle poussa un cri de joie en recevant dans ses bras son père. Celui-ci voulait renouveler ses remerciements, mais, au bruit de la portière refermée, la voiture s'était déjà ébranlée et s'éloignait rapidement. Seulement le marquis avait vu de près le visage charmant de la jeune fille, d'abord anxieux, puis transfiguré par l'allégresse, et illuminé des plus doux rayons de l'astre des nuits.

## IX

### LE CANTONNIER

Il convient de dire comment la journée s'était passée au château neuf.

Après le départ du baron Durand, le soleil étant trop ardent pour la promenade, on avait gagné un bosquet de verdure du parc, qu'ombrageait une épaisse charmille et que rafraîchissait le gazouillement d'une petite cascade, jaillissant d'une grotte artificielle pour s'épancher dans les sinuosités d'un ruisseau. Ernest Dubois raconta le succès de la négociation relative au jardinier. C'était pour lui l'apaisement d'un souci considérable,

et ce fut une satisfaction partagée. Il mentionna le second succès des livrets, sans le commentaire de la gravure qui aurait été un peu matière à raillerie. M. Dubois était un homme de trop bon goût pour railler jamais devant Pépita les travers du baron Durand. Je ne garantis pas qu'il fût aussi réservé dans l'intimité de sa propre maison. Il ne tarda pas à gagner son cabinet de travail. Les enfants jouaient ça et là, battant l'eau, traçant des ronds sur la table, ramassant de petits cailloux, poursuivant un papillon, s'amusant de ces mille riens qui, à la campagne, suffisent à la récréation de l'enfance, pourvu qu'il ne soit pas solitaire. Inez et Pépita restèrent en tête à tête, continuant chacune une broderie pour l'église du village. Deux hommes seuls s'ennuient bien vite de l'immobilité. Ils sont toujours impatients d'action ou d'étude. Deux femmes seules ne s'ennuient jamais, pourvu qu'elles aient leur aiguille. Elles jasant, et, quand elles se taisent, elles ne s'aperçoivent même pas de la longueur des silences.

C'était le lieu ordinaire des confidences de l'amitié, qui se tenaient en langue espagnole. Pépita, encore attendrie, raconta l'histoire du cantonnier, et convint avec Inez d'aller le consoler dès que la chaleur serait moins forte. L'histoire du cantonnier s'enchaînait à bien d'autres anneaux intéressants. Elle amenait naturellement la visite du matin de la sœur Félicité, laquelle visite se rattachait à la course infructueuse de la veille et à la vue du cheval alezan qui piaffait devant la maison des sœurs. Il n'y a pas loin du cheval au cavalier, que Pépita se décidait à nommer, d'une voix qui commençait à devenir mal assurée. Là il y eut un silence, et l'utilité de l'aiguille put être constatée.

Jusqu'à ce moment, Inez s'était contentée d'écouter. Voyant que Pépita ne continuait pas, elle intervint en disant :

— Je me doutais que c'était lui. Sois franche, ma petite Pépita. Est-ce que tu ne pensais pas ?

— Pas avant ma course chez les sœurs, répondit Pépita. Je le croyais si loin ! Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un jeune homme passe à cheval sur la grand'route, n'est-il pas vrai ? Ce n'est pas le premier que nous ayons vu, et je n'ai pas la prétention de mettre un nom sur tous les visages que je rencontre. Mais je vous avoue que lorsque j'ai reconnu le cheval, et en pareil endroit, si près de la résidence du marquis...

— Hé bieu ! moi, ma chère enfant, j'avais deviné plus tôt. A la vérité, je n'y ai pas grand mérite. Je venais d'apprendre que le fils du marquis était de retour.

— Et vous ne me le disiez pas ? s'écria vivement Pépita. C'est vilain de me faire ainsi des cachotteries.

— J'allais te le dire tout simplement, reprit Inez, quand cette petite Pauline est venue, avec son bouquet, nous jeter étourdiement son propos d'enfant terrible...

— Qui a mis mon père dans une si grande colère. Je ne l'avais jamais vu ainsi, et cela m'a bien donné à réfléchir. Je ne pensais pas à me marier...

— Vraiment ? dit Inez en fixant sur Pépita un regard où perçait un peu de doute et de malice souriante.

— Du moins, continua Pépita en rougissant, je vous jure que je n'en étais pas pressée. Je suis si heureuse ! Et je ne connais pas un jeune homme. C'est mon père qui m'y a fait penser... sérieusement, en témoignant si clairement qu'il ne veut pas que je me marie.

— Un assez joli résultat. Les femmes ont bien l'esprit de contradiction, comme on nous en accuse. Moi je ne me gênais pas pour te parler de mariage, tu n'y pensais pas... sérieusement. Il suffit d'une boutade de mauvaise humeur de ton père...

— Ah ! Inez, ce n'est pas cela. Jusqu'à ce jour c'était une idée bien vague, qui ne pouvait se porter sur aucun objet déterminé. Il a peut-être suffi que je visse un jeune homme...

Mme Dubois fit intérieurement la remarque que Pépita, dans sa candeur et son ignorance, ne manquait déjà pas d'une certaine intuition, d'une certaine observation du cœur humain. N'est-ce pas observer le cœur humain que d'interroger son propre cœur ? Mais Pépita, qui s'était arrêtée un moment, n'avait pas achevé sa phrase, et la compléta en ces termes :

— Un jeune homme noble et beau, comme M. Raoul, et si aimable et si aimé, paraît-il.

— Ah ! mon Dieu, tu sais même son petit nom, et le reste. Qui t'a dit tout cela ?

— La sœur Félicité.

— Si les bonnes sœurs s'en mêlent, il faudra bien que la Providence s'en mêle aussi, et il ne nous restera pas grand'chose à faire.

— Pas grand'chose, Inez ? Et mon père ?

— C'est juste, je l'oubliais. Hé bien, oui, ma chère enfant, je n'en suis jamais convenue aussi ouvertement avec toi, ton père ne veut pas te marier. C'est un de ses principes, comme il dit. Il n'est pas toujours inflexible sur ses principes, et nous sommes un peu ici pour le fléchir. Ce sera notre affaire, celle de M. Dubois surtout, qui a déjà réussi à le fléchir plus d'une fois.

— Ce sera plus difficile... que pour le jardinier.

— Il en aura plus de mérite. C'est un habile diplomate que mon tendre époux...

— Et si bon, interrompit Pépita en s'animant graduellement, et si dévoué à ses amis, et d'un charmant esprit, et d'un caractère si égal, et de manières si gracieuses, et d'un regard si doux ! C'est un mari comme lui que j'aurais rêvé. Ah ! Inez, je l'aime, bien votre mari, et vous êtes une femme heureuse !

Pépita avait toujours témoigné à M. Dubois beaucoup d'attachement et de sympathie. Elle ne s'était pas encore exprimée avec autant de vivacité. Je suppose que l'esprit de la diplomatie secourable pouvait n'être pas étranger à cette effusion d'éloquence.

Inez en fut fort touchée et répondit d'une voix émue :

— Tu ne dis rien de trop, ma chère Pépita. Je te remercie de l'apprécier si justement. Tu ne peux pas savoir tous les trésors, toutes les attentions, toutes les délicatesses de sa tendresse. C'est bien cela que rêvent les jeunes filles. Oui, je suis une femme heureuse, ce qui est rare. Après huit ans de mariage, je l'aime... plus que le premier jour. Il ne m'a pas causé un seul chagrin, sinon celui de m'éloigner de mes parents et de mon pays. C'est la loi, il est écrit qu'on quittera son père et sa mère... Les lettres sont bien précieuses sans doute. Il est triste cependant de ne rencontrer jamais personne avec qui je puisse parler de mes parents, qui vieillissent, et de mon beau pays, que tu as quitté si jeune.

Et, payant son tribut à une autre loi inexorable, celle qui proclame, au son de mille trompettes, qu'il n'y a pas en ce monde de bonheur sans nuage, Inez, au moment où elle se disait si heureuse, s'essuya les yeux.

Pépita lui prit la main et dit :

— Inez, vous pourriez en parler... avec M. Raoul, qui a peut-être vu vos parents ?

— M. Raoul aurait vu mes parents ? s'écria Inez toute enflammée.

— Je n'en sais rien, mais il était à Lima le mois dernier.

— Qui te l'a dit ?

— La sœur Félicité.

— Encore la sœur Félicité ! C'est un démon que cet ange. Je veux le voir, M. Raoul, et l'interroger. J'y cours tout de suite, tu ramèneras les enfants à la maison, tu diras à leur père... que je suis allée demander des nouvelles du mien.

Et Inez très excitée se leva.

Pépita dirigea vers elle un regard profond et prononça ce seul mot :

— Inez !

Il parut que le regard et l'intonation contenaient, dans leur concision, une leçon bien claire, car Inez reprit :

— Tu as raison, je perdais la tête, c'est impossible. Je ferais pour toi... une inconvenance qui semblerait une avance ridicule. A quoi pense-je d'ailleurs ! Est-ce qu'un voyageur qui a traversé Lima en passant aura vu mes parents ! Et puis, j'irais peut-être au-devant d'un affront. Le marquis de Périgny serait capable de me refuser sa porte, et il en aurait le droit, puisqu'il n'est pas en relations avec ton père, et même ne veut pas entrer en relations. Nous parlions de ton père tout à l'heure ; le marquis est d'un autre caractère, et, dans sa fierté sauvage, pourrait être plus difficile à fléchir.

— Je le crains comme vous, dit Pépita.

— Allons, ma petite, dit Inez en reprenant le ton dégagé qui lui était habituel, tout cela n'a pas le sens commun, et nous rêvions éveillées. Je suis décidément une duègne indigne de mon rôle, et je ne mérite pas qu'on me confie une ingénue. M. Raoul, qui aime les voyages et doit s'ennuyer dans l'austère manoir de son père, sera reparti avant un mois, à moins qu'il ne soit revenu pour un mariage tout arrangé.

— Vous croyez ?

— Je n'en sais rien, mais c'est plus probable que le roman que nous étions en train de bâtir. Le soleil se cache. Allons voir le cantonnier, ce sera plus sage et plus sûr. Celui-là ne s'occupe pas à bâtir des romans.

— Il avait peut-être fait le sien, dit la jeune fille avec un soupir.

On alla conduire les enfants à M. Dubois.

— Est-il indiscret, dit-il, de vous demander où vous allez ?

— Nullement, reprit Inez, nous allons voir un pauvre malade, et lui porter des secours dus à la munificence de M. Durand.

Il fallait traverser la grande route. Elle était déserte. Aucun galop ne retentissait, quoique Pépita prêtât involontairement l'oreille. Les deux amies s'enfoncèrent dans un ravin et gagnèrent la mesure du cantonnier. Le spectacle qui les attendait était navrant. C'était la réunion de ces deux choses dont chacune, isolément, est si cruelle : la maladie et la misère. Six enfants à demi nus, dont le dernier vagissait, grouillaient autour d'un grabat. Les aînés cependant se tenaient au dehors, devant la porte. Avec la légèreté qui est le privilège de leur âge, ils jouaient, ils riaient bruyamment ! Une femme jeune encore, dont les traits ravagés gardaient, comme une dérision, l'empreinte de la beauté, abreuvaient de son lait le dernier-né. Huit années auparavant, elle avait été une charmante fille des champs, éprise de danse, plus que Pépita, éprise d'un idéal, comme Pépita, et qui avait cru le ren-

contrer en épousant un cantonnier. La pauvre mère flétrie avait juste l'âge de la resplendissante Inez.

C'était à la même heure que le baron Durand plaçait en bonnes obligations du Nord son dividende de 50 000 francs, et supputait dans son esprit de combien allaient s'enfler les additions de son registre.

O insondable problème de l'inégalité des conditions humaines ! Je comprends trop l'amertume, l'envie, la haine même qui fermentent dans le cœur du pauvre. Les sophistes qui agitent cet effrayant problème, impuissants à le résoudre, n'en aperçoivent qu'une seule particularité, celle de la richesse inégalement distribuée. Ils ne disent rien des inégalités de la force, de l'intelligence, de la maladie, de l'infirmité, de l'accident, de tous les hasards de la loterie de la vie, rien des inégalités morales d'où dépendent si souvent aussi celles de la richesse. Il y avait quelques bonnes raisons, que les sophistes eux-mêmes auraient de la peine à réfuter, pour que Samuel Meyer, si riche, eût perdu la richesse, et pour que le baron Durand, né aussi pauvre que le cantonnier, l'eût gagnée ; ces bonnes raisons se reucontrent à tous les degrés de l'échelle. L'inégalité est la loi de la nature, avant d'être celle de la société. Ceux qui ne veulent pas s'en prendre à la déchéance de l'homme sont libres de s'en prendre à la nature, sans que je voie que la solution du problème en soit avancée. Je ne vois pas non plus que les sophistes qui exploitent l'envie dans des feuilles à un sou se refusent les jouissances de la richesse lorsqu'ils parviennent à vendre suffisamment de feuilles à un sou. Le pauvre trouve toujours un sou pour les acheter en se repaissant des chimères de l'envie, tandis que le sophiste qui les étale devant les appétits du pauvre assouvit les siens par des réalités plus tangibles, aux dépens du sou du pauvre.

Le cantonnier n'avait jamais manqué de trouver ce sou. Entre deux amas de pierres cassées, sa récréation n'était pas seulement de fumer sa pipe. Il lui montait à la tête d'autres fumées pendant qu'il lisait les venimeux sophismes de l'envie. Même depuis qu'il était malade, sa femme savait trouver le sou, afin de le distraire par la lecture du journal, ou de l'enfiévrer davantage. Il y avait, dans la commune, une autre femme, pas beaucoup plus fortunée et non moins courageuse, une honnête veuve que le marquis de Périgny appelait l'empoisonneuse. Son industrie était de recevoir le matin, à la gare, des ballots de feuilles à un sou, dont elle remplissait une sacoche et qu'elle allait, par tous les temps, succombant presque sous le fardeau, mouillée de sueur l'été, de pluie l'hiver, ou les pieds dans la neige, débiter de porte en porte.

Elle avait ses clients ; le cantonnier était un client fidèle. L'empoisonneuse se détournait chaque jour afin de déposer sa marchandise dans la mesure. On sait que pour compléter la séduction de la feuille à un sou, dont la politique pimentée n'est pas jugée suffisamment alléchante, un roman obscène, où les prêtres, les riches et les religieuses jouent des rôles infâmes, est une épice nécessaire. La feuille traîne partout dans la maison, les jeunes filles et les enfants peuvent la lire. L'honnête veuve rentrait bien fatiguée de sa tournée ; elle élevait sa jeune famille au moyen de la distribution quotidienne de ce poison. Ainsi se fait l'éducation du peuple et du suffrage universel, par le sacerdoce de la presse.

Inez et Pépita s'étaient croisées avec l'empoisonneuse dans l'allée qui conduisait à la mesure. Pépita reconnut son linge qu'avait déjà remis la sœur Félicité, et les fioles de médicaments provenant de la pharmacie des sœurs. La feuille à un sou, non encore dépliée, qui outrageait les sœurs, se trouvait posée au milieu des fioles. Les deux amies apportaient une véritable largesse ; elles dirent quelques paroles bienveillantes au malade, qui ne répondit pas, et crurent son état très grave. Comme elles se retiraient, elles virent entrer un vieillard de bonne mine. C'était un médecin envoyé par les sœurs, un de ces hommes, l'honneur de leur profession, et aussi de l'humanité, — ils ne sont pas trop rares, — qui se sont donné la mission de soigner gratuitement les maladies des pauvres gens. Elle résolurent d'attendre sa sortie pour connaître le résultat de la consultation.

Elles restèrent en dehors, regardant avec mélancolie jouer ces enfants qui seraient bientôt orphelins. Le médecin sortit. Il était très rassurant et répondait de la guérison. Les deux amies témoignèrent de l'étonnement en disant que ce qui les avait alarmées était que le malade paraissait hors d'état de parler : elles surent qu'il parlait parfaitement et d'une voix très nette. Elles ne comprirent pas ; c'était à elles qu'il ne voulait pas parler. Lisant chaque jour, dans sa feuille à un sou, des diatribes enfielées qui lui enseignaient à se défier des pièges de la charité, il n'acceptait l'aumône qu'en protestant. Ce que revendiquait son cœur aigri, c'était le droit à la richesse et, sans doute aussi, le droit à la santé. Il était ingrat ; je le lui pardonne aisément. L'ingratitude, qu'on a nommée l'indépendance du cœur, est au fond de notre nature, parce que le bienfait humilie ; elle découle de l'orgueil et de l'envie. J'ai remarqué que la vie vulgaire est pleine d'occasions d'être sublime ; il suffirait souvent d'être reconnaissant.

Les deux amies ne firent pas ces réflexions et se remirent en

route. Cette fois, au détour du bois de la Boulaye, elles entendirent le galop d'un cheval, et s'arrêtèrent sans se concerter. C'était bien le cheval alezan. Le jeune homme qui le montait salua encore profondément et disparut. Inez et Pépita pensèrent à la petite Pauline et reprirent leur marche en silence.

Il était temps de rentrer, car la bourrasque éclatait. Il n'y a rien de particulier à mentionner du surplus de la journée, jusqu'au moment où l'on attendait le baron Durand. Les intermittences et les redoublements de l'orage absorbaient l'attention. On sait que la jeune fille avait la faiblesse, assez commune, d'avoir peur du tonnerre. A cette impression nerveuse, dont elle était irresponsable, se joignit une anxiété croissante à partir de neuf heures, et l'on a déjà vu quel élan elle mit à se précipiter au-devant de son père, qui descendait de la carriole du marquis de Périgny.

Le baron Durand, accablé de lassitude et de faim, tombait presque en défaillance. On lui servit à la hâte ce repas réchauffé qu'il avait assurément bien gagné. Il reprit peu à peu ses sens et l'usage de la parole ; on comprend cependant qu'il n'avait guère de choses à raconter sur ses courses de Paris. Elles étaient toutes mystérieuses. Mais l'hospitalité de la carriole du marquis n'était pas un mystère ; le baron Durand s'en glorifiait et devenait loquace. Il en oubliait sa colère de la veille et le propos saugrenu de la petite Pauline.

— Le marquis n'est pas fier, comme on le prétendait, dit-il. Il m'a parlé le premier du bois de la Boulaye. Il faudra que je lui rende sa politesse... dans mon landau, n'est-il pas vrai ? Et figurez-vous que son fils est de retour de ses voyages, c'est lui qui nous a salués sur la grande route la semaine dernière...

— La semaine dernière ? répéta Inez ; c'était hier.

— Ah ! oui, c'était hier ; il s'est passé tant d'événements que j'en perds la tête. Et c'est très singulier, devine, Pépita, d'où arrive directement ce jeune homme ?

— Je le sais, mon père, répondit Pépita en baissant les yeux.

Le baron Durand s'aperçut seulement alors qu'il n'était pas très circonspect.

— Allons nous coucher, s'écria-t-il, car je n'en peux plus.

On se retira, en effet. Malgré sa fatigue, le baron Durand ne se mit pas au lit sans avoir révisé ses additions et serré entre les feuillets du registre le croquis de ses armoiries, qui avait été très froissé dans sa poche. Il rêva du landau, des Charbonnages du Nord et du bois de la Boulaye.

Ce ne fut pas à cela que rêva Pépita.

## X

## A L'ÉGLISE DU VILLAGE.

On sait que le lendemain était un dimanche. Le temps avait été démonté par l'orage, et ce fut sous des parapluies que le baron Durand et sa fille, M. Dubois et sa femme se rendirent à la messe du village. Ils arrivèrent à la porte de l'église en même temps que s'y arrêtait la vieille carriole, d'où descendaient le marquis, la marquise, qui marchait péniblement, et une fille déjà un peu mûre, qui la soutenait et qui était l'aînée de Raoul. Celui-ci n'y était pas. On ne s'étonnera pas que Pépita le remarquât. M. Durand s'effaça respectueusement, un peu inquiet du genre d'accueil qui lui serait fait par le marquis. L'accueil fut froid, et n'était pas pour encourager M. Durand à prendre la parole. Le marquis, gardant une physionomie grave, qui fut jugée hautainé, se contenta de rendre le salut et entra sous le porche. Il avait accompli correctement la veille ce qui lui avait semblé un devoir presque d'humanité envers un voisin dans l'embarras. Aucun devoir nouveau ne le sollicitait de se mettre en plus ample relation avec les habitants du château neuf.

C'était bien ce que paraissait signifier son visage et M. Durand en fut mortifié. L'ancien négociant ne pouvait pas deviner tout ce qui s'était passé dans l'esprit du vieux châtelain. La vérité est que le marquis avait été très frappé de la beauté de Pépita, vue au clair de la lune. Ça aurait pu être une attraction vers le château neuf, c'était devenu le contraire. Il avait pensé à son fils, qu'il désirait marier pour le retenir et le guérir de la passion des voyages. Raoul avait repoussé jusqu'à ce jour toutes les suggestions. Il avait coutume de dire qu'il n'était pas assez riche pour se marier à son gré, ni assez intéressé pour faire aucun des sacrifices auxquels il aurait dû se résigner, d'où résultait pour lui la nécessité de rester garçon. Chez un jeune homme, ce sont propos assez vains, qui cachent parfois un mystère, ou que dément aisément le hasard d'une rencontre. Il aurait pu être séduit par les grâces de la jolie Péruvienne, et, certes, il n'y aurait pas eu là de sacrifices à faire du côté de la beauté. Il n'y en aurait pas eu non plus du côté de la fortune, si l'on en croyait ce que répandait la renommée de l'opulence du baron Durand. Sous le rapport des qualités personnelles, la sœur Félicité n'avait pas été sans vanter

déjà au vieux manoir l'héritière du château neuf. Mais l'orgueil du marquis se révoltait à la pensée d'une alliance possible avec le ladre Auvergnat qui était son voisin. Et pourtant la terre de Chauvry, qui avait appartenu à ses ancêtres, n'était-ce pas le seul moyen, un moyen providentiel, de la faire rentrer dans sa famille ? Là aussi, pour l'orgueil, il y avait une tentation violente. A la campagne, deux voisins ont toujours des convoitises réciproques. N'en est-il pas de même de deux nations limitrophes ? Ici les convoitises n'étaient pas en rapport avec les puissances respectives. Le baron Durand n'aspirait qu'à la possession du mauvais bois de la Boulaye. Voici que les appétits du marquis avaient pour objet la terre entière de Chauvry. Et ce n'était pas seulement une ambition, c'était une sorte de revendication.

Comme Galgacus allant au combat, il pensait à ses aïeux et à ses descendants, à la gloire de reconstituer pour son fils le patri-moine démembré de la race. Cela méritait bien qu'il ne fût pas trop dédaigneux de la couronne récente du ladre Auvergnat. Alors s'éveillait un autre sentiment, celui d'une fierté qui répugnait à toute avance, à toute démarche qui semblerait intéressée. La fierté passe pour être proche parente de l'orgueil. Il ne m'est pas démontré qu'ils soient du même sang. Leurs traits sont trop diversement accentués. L'orgueil est toujours un vice, la fierté est souvent presque une vertu, elle se confond avec la dignité personnelle. L'orgueil n'empêche pas les bassesses. Tacite l'a dit : *omnia serviliter pro dominatione*. La fierté ne s'abaisse jamais.

Le marquis de Périgny eut le sommeil troublé. Quand il fit, à la porte de l'église, un accueil si froid au baron Durand, je ne sais pas bien, et il ne savait pas bien lui-même, si c'était l'orgueil ou la fierté qui déterminait son attitude.

Il gagna son banc de vieux chêne lustré par l'usage, qui était situé dans une chapelle latérale à droite. C'était, de temps immémorial, la chapelle de sa famille. Au-dessus de l'autel, un tableau, dont les couleurs étaient bien assombries portait un écusson sur lequel étaient gravées en relief les armoiries du marquis, M. Durand, pour lui et les siens, n'avait que des chaises de paille dans la nef. Ce jour-là, encore ému du salut glacial du marquis, il conçut, pendant le prône, dont le sujet était l'humilité, un projet de vengeance, celui d'approprier la chapelle latérale de gauche, d'y placer des banquettes rembourrées de tapisserie et de la décorer d'un beau tableau neuf où serait aussi son écusson. Il y avait loin du projet à l'exécution. Les devis l'eussent effrayé. Ils auraient dépassé ceux du carrossier.

Raoul de Périgny entra peu de moments après ses parents, se dirigea par le milieu de la nef et frôla la chaise de Pépita. Il n'avait pas à se découvrir puisqu'il avait déjà la tête nue. Il s'inclina légèrement en passant. Il alla prendre place derrière son père, sur un second banc.

Pépita ne le voyait plus. Il se trouvait qu'un pilier était interposé entre elle et le fond de la chapelle, de manière à lui cacher justement ce second banc, car elle voyait parfaitement le premier. Mais, à la différence d'un banc-d'œuvre, une chaise est mobile par sa nature, et il y a, pendant un office, plus d'une occasion légitime de la remuer. Comment se fit-il qu'avant la fin de la cérémonie la chaise de Pépita s'était successivement avancée de quelques menus pas ? Ce qu'il y a de certain, c'est que Pépita, qui ne voyait pas le second banc au commencement de l'office, le voyait à la fin. Ce qu'il y a de certain aussi, c'est que Raoul de Périgny ne fut pas tellement recueilli qu'il ne se tournât quelquefois. Le changement survenu dans la topographie de la chaise était en lui-même si peu de chose, qu'il ne fut pas remarqué du baron Durand ni de M. Dubois. Je crois qu'Inez y fut plus attentive. Elle eut une autre attention bien méritoire, celle de ne pas paraître s'en apercevoir. Les femmes ont de ces clairvoyances qui nous échappent, et de ces délicatesses dont nous sommes, moins qu'elles, capables. M. Durand eût peut-être grondé. M. Dubois eût probablement souri, ce qui est une manière d'être indiscret.

Il n'y eut aucun incident à la sortie. M. Durand attendit pour s'ébranler que la chapelle de droite fût évacuée, et qu'il eût entendu rouler la carriole. Il redoutait le visage du marquis. La pluie continuait de tomber, et il fallut qu'en arrivant au château neuf chacun allât changer de vêtements avant qu'on se mit à table. On y parla peu. A la campagne, la maussaderie du temps a d'ordinaire une contagion sur les caractères. L'humeur de M. Durand semblait bien subir cette influence. Personne ne prononça le nom du marquis ni celui de son fils. Qui aurait voulu commencer ? Mais chacun pensait à la famille qui occupait la chapelle de droite, et cette situation produit nécessairement de la gêne.

Il y avait cependant une grave question qui s'imposait, et dont la solution ne pouvait guère être différée. M. Durand n'avait-il pas le devoir strict de faire au marquis une visite spéciale, pour le remercier de sa courtoisie de la veille ? Si c'était un devoir, il y avait urgence à l'accomplir. L'intempérie était bien une excuse actuelle et l'unique motif légitime d'ajournement. Elle ne du-

rerait pas toujours, et justement, comme on rentrait au salon, la pluie avait cessé, les nuages s'éloignaient, le soleil se montrait, plus radieux que le front de M. Durand. Celui-ci ne savait pas prendre seul les décisions qui ne concernaient pas ses placements. Il s'enhardit à poser la question le plus négligemment qu'il put, et comme une question de conscience : Je reconnais qu'elle était embarrassante.

— C'est dommage, dit M. Dubois, que nous ne soyons pas à Paris. Vous enverriez une carte aujourd'hui même, demain serait trop tard, et la politesse serait faite, sans vous compromettre davantage. J'admire beaucoup cette merveilleuse ressource des cartes, si précieuse et si commode dans bien des circonstances perplexes.

— Pourquoi ne l'emploierais-je pas ? demanda M. Durand.

— Parce que, monsieur le baron, ce n'est pas l'usage à la campagne, et que ces choses-là se règlent par l'usage.

— Comme les termes de paiement des factures, dit l'ancien négociant.

— Précisément, monsieur le baron, reprit M. Dubois.

— Alors, mon cher ami, si ce moyen n'est pas bon, indiquez-m'en un autre.

— Vous pourriez écrire une lettre.

— Ah ! écrire, mon cher Ernest, vous savez que ce n'est pas mon fort. Je serais obligé de vous prier de la rédiger, vous qui êtes un lettré.

— Je suis à vos ordres, monsieur le baron, prêt à vous soumettre plusieurs projets, car il y a là bien des nuances d'accent, bien des changements et des ratures à discuter. Une lettre peut être plus difficile à composer qu'un roman, — et elle peut être le commencement d'un roman.

— Comme vous y allez, mon cher Ernest, on voit bien que vous ne sortez pas de votre littérature, qui, sans reproche, est une denrée bien creuse.

— Pas si creuse pour moi, puisqu'elle m'occupe et m'amuse.

— Je ne compose pas de romans, moi, et je suis l'homme du monde le moins romanesque.

— D'accord, monsieur le baron. Encore faut-il, pour que je m'évertue à rédiger un brouillon, que je sache ce qu'il est dans vos intentions d'y mettre, ou d'y faire entendre. Désirez-vous, oui ou non, entrer en relations suivies de bon voisinage avec le marquis ?

Pépita, qui avait déjà dressé l'oreille lorsque M. Dubois parlait d'un commencement de roman, eut ici l'attention très excitée.

— Oui ou non, répéta M. Durand, comme vous y allez encore ! Il y a du pour et du contre, et c'est bien ce qui me trouble. Certainement si le marquis m'avait fait meilleure mine ce matin... j'aurais été flatté... et puis le bois de la Boulaye... Il ne veut pas le vendre, il consentirait peut-être à un échange, et j'ai réfléchi que du côté de la Breuille il y a des prés... qui valent bien mieux que son bois et qui lui conviendraient fort, pour arrondir sa propriété... Mais avez-vous remarqué comme il a eu l'air hautain ?

— Cela ne prouve rien. Il ne l'était pas hier, n'est-il pas vrai ? Il passe pour sauvage, vous vous êtes donné exprès la même réputation. Vous pourriez vous regarder longtemps comme deux chiens de faïence. Songez qu'après tout, c'est lui qui a fait hier les premières avances. Il lui était bien facile de vous laisser vous morfondre dans la boue.

— C'est juste. Et à Paris aussi, à la gare, c'est lui qui ma parlé le premier.

— Deux avances, monsieur le baron. A votre tour maintenant, il vous attend.

— Vous croyez ? Alors vous me dicterez une lettre bien aimable, bien empressée... pas trop cependant..

— Ni trop ni trop peu, c'est la difficulté. Et qui annoncera votre visite pour un autre jour. Vous verrez bien s'il répond et ce qu'il répondra, et vous aurez le temps de vous préparer..

— C'est cela.

— Mais savez-vous, monsieur le baron, ce qu'il vous faudrait acheter, pour faire votre visite ?

— Quoi donc ? Toujours acheter...

— Des chevaux, afin de les atteler à votre landau.

— Acheter des chevaux pour faire une visite ?

— Sans doute. Et acheter des chiens, afin d'inviter en même temps le marquis— et son fils à venir chasser sur vos terres. Je vous l'ai déjà dit, monsieur le baron, une belle chasse, il n'y a rien de tel pour séduire ses voisins. Il n'y a pas de sauvagerie qui ne s'humanise... ni d'orgueil qui ne s'abaisse.

En vérité ! Mais voyez donc, acheter des chevaux, acheter des chiens, et des fusils aussi apparemment, car je n'ai pas de fusils..., sans compter la peinture du landau, sur lequel le chiffre de Samuel Meyer ne peut pas rester, et les carrossiers sont si chers. Est-ce tout ?

— N'oubliez pas le cocher, monsieur le baron.

— Un cocher encore ! J'y n'y pensais pas. Tout cela, parce que le marquis ne m'a pas laissé revenir à pied hier ? J'aurais été mouillé, j'aurais bien su me sécher, et je n'en serais pas plus malade. J'aime mieux décidément ne pas lui écrire.

— Comme il vous plaira. Seulement, le marquis ne vous traitera pas en bon voisin et en ami.

— En ami, dites-vous ?

— Oui, monsieur le baron, si vous avez beaucoup de gibier à lui faire tirer. Entre voisins, l'amitié, et souvent l'inimitié, est une question de gibier.

— Je lui écrirai... ou du moins vous me montrerez un projet de lettre. Ah ! mon Dieu, comme cela coûte cher d'avoir une terre !

— Ah ! mon Dieu, comme c'est ruineux d'être riche, monsieur le baron ?

— Vous faites le mauvais plaisant, mon cher Dubois. C'est la vérité même. Il n'y a que les riches qui se ruinent...

— Je n'en disconviens pas.

— Quand ils ne sont pas économes. C'est un de mes principes. Voyez Samuel Meyer, je ne veux pas l'imiter. Ah ! mon cher Dubois, comme le premier million est dur à gagner ! vous ne savez pas cela, vous.

— Du moins je ne le sais pas par expérience personnelle.

— Que de travail et d'ordre il m'a fallu, lorsque j'étais dans le commerce ? Car j'ai commencé avec rien, et je suis le fils de mes œuvres.

— Il est d'autant plus glorieux d'en être arrivé où vous êtes.

— On ne dira pas de moi que je ne me suis donné que la peine de naître, comme le marquis de Périgny. Quand on a le premier million, voyez-vous, les autres viennent bien plus facilement. C'est la boule de neige. Mais, pour la rouler, il faut encore bien des soins et des précautions, et prendre garde au dégel.

Le baron Durand était lancé dans ses sentences, il en perdait de vue l'objet de la discussion. Les deux femmes n'avaient encore pris aucune part au dialogue dont le commencement avait si vivement intéressé Pépita. C'était le dimanche, elles n'avaient pas la ressource de leur aiguille, ce qui les rendait bien excusables d'être lasses d'écouter.

— Me permettez-vous, dit Inez, de proposer mon avis ?

— Sur quoi ? demanda le baron Durand.

— Vous avez oublié déjà de quoi il s'agissait, reprit Inez. Sur la manière dont vous devez remercier le marquis.

— Ah ! c'est juste. Eh bien, dites votre avis, ma chère Inez, si vous en avez un.

— Mon avis est que vous n'alliez pas voir le marquis.

— Très bien, c'est facile.

— Et que vous ne lui écriviez pas davantage.

— Très bien, c'est encore facile. J'aurais su trouver cela tout seul, ne vous en déplaît, ma belle enfant, et vous n'êtes pas fort inventive. Il n'y a rien de plus ?

— Pardon, je n'ai pas fini. Mon avis est que M. Dubois aille le remercier de votre part. La politesse sera faite. Un régisseur peut avoir affaire à un voisin, il est toujours reçu, sans que la démarche en elle-même soit compromettante. Et M. Dubois n'étant pas dépourvu de quelque intelligence, quoiqu'il en ait peu montré dans la circonstance...

— Je vous remercie du compliment, ma chère amie, interrompit M. Dubois en souriant.

— Convenez que vous n'avez pas su trouver un expédient si simple.

— Ni moi non plus, s'écria joyeusement M. Durand.

— Je disais donc, reprit Inez en accentuant elle-même le compliment d'un gracieux sourire adressé à son mari, que M. Dubois, n'étant pas absolument dépourvu de quelque intelligence, saura bien discerner, d'après l'accueil qui lui sera fait et la tournure que prendra la conversation, s'il convient qu'on en reste là, tandis que toute la littérature à laquelle il se livrerait aujourd'hui risquerait d'être fort maladroite.

— Bravo, dit M. Durand, cela me paraît très bien imaginé. Qu'en pensez-vous, mon cher Dubois ?

— Je pense, monsieur le baron, que les femmes sont plus fines diplomates que nous, et je ne regrette qu'une chose, c'est que vous ne puissiez pas charger Inez de l'ambassade.

— Je ne m'en acquitterais pas trop mal, répartit Inez, si c'était mon rôle, mais je ne suis pas le régisseur, qui doit le premier entrer en scène, comme parfois sur les théâtres. Je suis dans la coulisse et mon tour pourra venir.

La tentation d'un mot est un écueil redoutable. Inez cessait déjà d'être diplomate, et ceci aurait pu inquiéter M. Durand. Heureusement il ne se méfiait jamais d'Inez. Il était remis en belle humeur et voyait si peu le danger qu'il interpella Pépita.

— Et toi, ma fille, qui n'as pas ouvert la bouche, puisque les femmes s'en mêlent, que penses-tu de la combinaison ?

— Je la trouve parfaite, répondit Pépita, et je m'en rapporte... à la prudence de M. Dubois.

— Allons, mon cher ami, reprit M. Durand, nous sommes tous d'accord, ce qui est rare dans une assemblée délibérante. A vous l'exécution, vous n'avez qu'à vous mettre en route.

— Tout de suite ?

— Pourquoi pas ? Profitez de ce beau soleil, le temps pourrait se gâter.

— Et moi qui avais compté sur cet après-midi pour faire un chapitre de roman !

C'était encore un mot de trop, mais l'impatience de M. Durand ne se détournait pas de son objet et n'entendit pas. L'ambassadeur s'aperçut de l'imprudence et s'empressa d'ajouter :

— Un fidèle régisseur se doit avant tout aux affaires sérieuses. Je pars, monsieur le baron. Avez-vous des instructions à me donner ?

— Pleins pouvoirs, mon cher Ernest.

— Même de parler de la chasse ?

— S'il le faut absolument... Vous ne m'engagerez pas, seulement. Je veux pouvoir vous désavouer.

— Comme tout bon gouvernement. — Et vous, Inez, qui êtes l'inspiratrice de ma mission ?

— Je vous ai dit, mon ami, que vous n'êtes pas dépourvu d'intelligence.

— Et vous, mademoiselle ?

— J'ai dit... que je m'en rapportais à votre prudence.

— On fera de son mieux.

Là-dessus, l'ambassadeur se mit en route. Inez s'occupait des enfants, Pépita ouvrit son piano, ni l'une ni l'autre ne se souciait d'avoir un aparté en ce moment, le baron Durand gagna son cabinet, et cria par la fenêtre à M. Dubois qui s'éloignait :

— Vous aurez bien soin de ne pas m'engager à des dépenses. Puis il se plongea dans la contemplation de son registre.

ALFRED DE COURCY.

(A continuer.)

## LES FRÈRES.

---

M. l'abbé J. C. Caisse — *L'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes — Son origine — Son but — Ses œuvres.* Montréal, 1883.

Voici un bon livre qui est surtout une bonne œuvre. Il a été composé par un prêtre pieux, savant, éclairé qui s'occupe d'éducation depuis nombre d'années. Il parle de ce qu'il sait, et ce qu'il en dit n'a pour but ni de flatter les hommes ni de vanter un système. Son ouvrage est ce qu'il doit être, une louange et une revendication : louange au catholicisme, Source de toute lumière et des purs dévouements, revendication des longs et innombrables services rendus à la cause de l'éducation populaire par les Frères des Ecoles Chrétiennes.

L'actualité ne manque pas non plus, et tout esprits sérieux tiendra à rechercher et à lire à tête reposée l'histoire, l'organisation et les travaux d'un Institut dont il a été fort question dans des discussions récentes.

La presse quotidienne en a parlé, mais il ne faut pas oublier que les journaux n'ont guère le loisir de traiter une question sérieuse à fond.

Indiquer les principes, démasquer l'erreur, signaler le danger, relever tout ce sérieux par quelques attaques personnelles, puis courir à d'autre chose qui passe et qui presse : voilà les bons journaux dans leur rôle ordinaire. Le journal disparaît, mais le livre demeure ; et M. l'abbé Caisse a voulu que de tout ce débat il restât un souvenir durable, précieux à conserver, utile à consulter.

Personne ne peut le nier : C'est l'enseignement par les religieux prêtres et frères, qui s'est trouvé mis en cause devant la Commission d'Enquête tenue à Montréal l'hiver dernier. — « Pourquoi payer si cher des écoles laïques, se sont dit un jour quelques

« pères de famille, quand les écoles des Frères qui sont pour le « moins aussi bonnes, nous coûtent si peu ? »

## I

Il importe avant d'aller plus loin, de préciser le débat, et de placer les responsabilités là où elles doivent être. Ce serait probablement injuste d'envelopper dans une même condamnation tous ceux qui, devant la commission et dans les journaux, ont paru favoriser le maintien du *statu quo*. Tous ne voyaient pas également clair, et la question personnelle a souvent embrouillé la question de principes dans plusieurs têtes.

D'ailleurs, nous ne sommes pas en France. L'état ici n'est pas en lutte avec l'église ; en d'autres termes, le parti libéral canadien n'a pas encore inscrit la laïcisation des écoles dans son programme avoué. Ce sont plutôt des tendances qui se produisent çà et là, isolément, que nous avons à combattre qu'autre chose. *Principiis obsta.*

Dieu merci ! notre instituteur laïque en général jouit du respect et de l'estime de la population au milieu de laquelle il exerce son ingrate vocation. Le maître d'école dans la province de Québec est à la hauteur de ses devoirs. Il est dans la paroisse presque toujours le bras droit du curé ; il est instruit, plein de dévouement, et avec cela bon patriote.

Quand donc il s'agit d'enseignement laïque en opposition à l'enseignement religieux, il ne saurait être question de notre système d'écoles publiques. La loi en remet la direction générale, sous le contrôle absolu aux Evêques, et il se manque de bien peu de choses pour qu'à cet égard le peuple canadien ne soit pas le mieux partagé des nations catholiques du monde entier. Il n'y a qu'une autre province où les catholiques jouissent de plus de garanties que celle de Québec, c'est la province de Manitoba.

Le débat dont nous parlons s'est localisé à Montréal. Il n'en est pas sorti. Plusieurs s'y sont trouvés mêlés qui n'y avaient guère songé, et tel qui se croyait dans le bon chemin a tressailli de surprise de se voir dans la compagnie de gens dont l'ignorance en matière religieuse a causé un étonnement légitime..

Cependant, le mot a été lâché : — « *Les écoles dirigées par les prêtres et les frères ne sont pas propres à former des hommes d'affaires.* »

Cette parole malheureuse m'en rappelle une autre de M. Joseph

Doutre, de Montréal : — « L'enseignement donné par les prêtres, « disait-il un jour, comprime le cerveau et détruit toute espèce « d'initiative dans l'enfant. »

Qui le croirait ? C'est à plus de vingt ans de distance et par deux hommes placés dans des conditions des plus différentes, séparés tous deux par un abîme sur le terrain des croyances religieuses et des associations politiques, que la même idée a été formulée. L'un catholique mais ignorant sa religion, l'autre plus instruit mais aveuglé par la lumière.

Dans la bouche de M. Doutre, une opinion sur l'éducation donnée par les prêtres ne signifie pas grande chose. Cela surprend seulement quand on entend un catholique d'une certaine situation venir débiter une pareille ânerie en plein tribunal, dans l'oreille d'un reportage aux mille voix retentissantes.

Faudrait-il en conclure que l'idée-Doutre a fait du chemin ? N'y aurait-il qu'une simple rencontre de hasard entre deux esprits ?

Je crois pour ma part que les cas sont isolés ; et si je les ai rapprochés çà été uniquement pour montrer le manque de rectitude de jugement de certains catholiques.

On ne se défie pas assez des idées toutes faites qui ont cours dans une société aussi fortement saturée de protestantisme que la nôtre.

« Notre catholique Canada, écrit M. l'abbé Caisse, répro-  
 « l'enseignement athée qui a conduit la vieille Europe à l'alegme ;  
 « il bénit l'enseignement chrétien qui l'a enfanté, conservé et  
 « sauvé ; peut-être sourit-il trop complaisamment à l'enseigne-  
 « ment laïque, c'est-à-dire aux nouveautés qui nous viennent  
 « d'outre-mer. Jamais, ce nous semble, on n'eut plus grand  
 « besoin de sentinelles vigilantes sur nos frontières ; ces senti-  
 « nelles dévouées, nous les trouvons avant tout, dans nos véné-  
 « rables évêques qui seront toujours jaloux de défendre les droits  
 « sacrés de la Sainte Eglise sur l'éducation.

## II

Cette question de l'éducation est vieille comme le monde puisque les Livres Sacrés nous apprennent que le premier homme avant sa chute s'entretenait familièrement avec Dieu qui lui enseignait à penser et à parler.

Elle ne cessera d'être actuelle qu'avec la fin des temps.

Tant qu'il y aura un enfant à instruire, elle s'imposera au père, au prêtre et au législateur.

C'est la question sociale par excellence, car la société dans son principe n'est pas autre chose que la famille qui est d'institution divine.

Le premier homme fut encore le premier Pontife et le premier Roi. Le rôle que Dieu donne au père est d'élever ses enfants, c'est-à-dire de suivre et de diriger pas à pas le développement physique et intellectuel de ce jeune être afin de le rendre apte à remplir la fin de son existence. L'enfant, en grandissant sous les enseignements du père et du prêtre, s'élève vers Dieu qui est sa fin et se rapproche du Beau qui est son type. Plus son éducation sera complète plus le rang qu'il occupera dans sa sphère sera élevé ; au contraire, moins on aura pris de soins pour former son cœur, son intelligence et son corps, moins il sera élevé, plus il sera inférieur dans sa carrière. C'est l'éducation qui est le signe manifeste de l'état de civilisation d'une famille, et d'une nation.

La même loi primordiale qui veut que l'enfant appartienne à son père qui est son auteur, ne reconnaît également qu'à celui-ci le droit et l'obligation de l'élever, c'est-à-dire de le garder, de le nourrir, de le vêtir, de veiller sur lui et de former son cœur et son esprit aux destinées célestes et humaines qui l'attendent. Cette loi est commune à tous les êtres animés. La plante nourrit ses rejetons, la fauve ses petits ; la louve apprend à ses louveteaux à chasser, l'aigle à ses aiglons à voler. Que dirait-on du cultivateur qui voudrait se charger de distribuer lui-même la sève à ses arbres ?

D'ailleurs, chez tous les peuples et dans tous les temps on a reconnu ce droit inaliénable que l'autorité paternelle tient de Dieu lui-même.

Le père, qui est la personification la plus légitime et la plus complète de l'autorité (*auctor, auctoritas*), tient de Dieu lui-même les attributs essentiels à la paternité dont le premier est la puissance d'enseigner et d'instruire, et le second celle de gouverner.

Les droits du prêtre à concourir à l'éducation de l'enfant découlent du même principe. L'enfant régénéré au baptême a reçu une nouvelle vie : il est devenu réellement par l'effet de ce sacrement l'enfant de Dieu et de l'Eglise. De là pour le prêtre, qui est le représentant visible de cette paternité d'un ordre supérieur, le droit à l'éducation de l'enfant dans tout ce qui se rattache de près ou de loin à la vie spirituelle et à son développement. *Ite et docete*, tel est un des points les plus importants de la mission des pasteurs.

Ce n'est que quand cette grande tâche de l'éducation aura été terminée, que l'enfant arrivé à l'âge et à la taille de l'homme parfait cessera d'être le sujet de la famille où il a pris naissance. Il sera prêt alors à prendre le rang que la Providence lui a assigné d'avance parmi ses semblables.

Tels sont les enseignements de la raison et de la foi, loi naturelle et loi divine, sur les droits et les devoirs de la paternité dans l'éducation des enfants.

### III

J'approuve et je loue hautement l'idée de M. l'abbé Caisse qui prétend que, dans notre pays on a tort de se creuser la tête pour chercher de nouveaux systèmes d'enseignement lorsqu'à côté de soi, sous ses propres yeux, ces méthodes existent et réussissent admirablement depuis de longues années. Plus que cela, son livre le prouve. Mais ces découvertes et ces écoles dont a fait tant de bruit, qui ont coûté et qui coûtent encore si cher, ne servent donc à rien ?

M. l'abbé Caisse ne nie pas le bien qu'elles ont pu faire : mais la question est de savoir si ce bien ne se serait pas fait, mieux peut-être, par les institutions existantes ? Et puis, est-on bien sûr qu'à l'ombre de toutes ces écoles laïques il ne pousse pas des champignons vénéneux ?

Les bonnes intentions se démêlent assez facilement dans ces tentatives, et la bonne foi ne saurait les méconnaître ; mais le désir d'accoler son nom à quelque chose, le besoin ressenti par les esprits faux et faibles de faire des œuvres, non pas mauvaises, mais moins bonnes que les œuvres simplement catholiques, ne sont pas étrangers non plus à ces créations qui ont surpris. Oui, vous repoussez avec une horreur qui n'est pas feinte, on le sait, le système des écoles sans Dieu : mais comment se fait-il que par cette porte si bruyamment ouverte par vous à l'enseignement laïque passent ceux qui trouvent qu'il y a trop de prières et trop de catéchisme dans les écoles ?

Je ne nie pas l'utilité d'initier les enfants aux principes des affaires ; mais je crois fermement que la probité scrupuleuse est la première qualité d'un homme d'affaires. Je crois en outre que cette probité si nécessaire est une vertu que la religion seule enseigne et donne les moyens de pratiquer.

Ne parlons pas des vertus purement naturelles de notre temps.

Je n'y ai pas foi. L'intérêt ou le tempéramment heureux qui les fait fleurir ne saurait leur donner cette vigueur et cette durée qui défient l'adversité et l'ingratitude des hommes.

Dans les affaires comme dans toutes les autres branches de l'activité humaine, ce sont les hommes de vertu qui manquent, non les hommes capables. Or, le rôle de l'enseignement religieux consiste surtout à former à la vertu qui forme les caractères. Il faut du caractère pour être strictement honnête, et absolument fidèle ; pour marcher droit devant soi ; pour être juste et pardonner à ses ennemis : le petit catéchisme n'enseigne pas autre chose. Donc, c'est du petit catéchisme à fortes doses qu'il faut donner à l'enfant et à l'adolescent.

Je crois encore que l'élève des Frères à l'âge de treize ou quatorze ans est tout prêt à devenir un homme d'affaires dans n'importe quelle carrière. Si par homme d'affaires on entend plus particulièrement le commerce et l'industrie, j'affirmerai que nulle école au monde n'y prépare un enfant aussi bien que l'école des Frères. Le calcul, les éléments de la tenue des livres, la correspondance, la comptabilité, la géographie, la grammaire, l'histoire, la calligraphie ne sont enseignés nulle part avec une méthode supérieure. Lors qu'arrive la bifurcation des études, à l'âge où l'enfant du peuple entre en apprentissage, devient commis ou force la porte d'un collège, s'il a été instruit jusque là par les Frères, il possède tous les éléments des sciences dont a besoin pour réussir. Dans les deux premiers cas, apprenti ou ouvrier ou commis, c'est la pratique des choses qui lui reste à apprendre, pratique dont jamais aucun professeur ne pourra dispenser son élève. Dans le second cas, son esprit a reçu cette première culture si essentielle au succès des études classiques et de haute littérature. Ce que je dis en ce moment est d'expérience quotidienne.

Il est donc faux et très mal de soutenir que les écoles dirigées par les religieux ne sont pas propres à former des hommes d'affaires. Je m'explique cette fausseté sur les lèvres ou sous la plume d'hommes ignorants ou préjugés ou anti-catholiques ; mais je m'indigne de l'entendre répéter ni aisement par des gens qui sont, suivant toutes les apparences, d'excellents catholiques.

Et puis, qu'est-ce donc que l'on attend par ce mot d'hommes d'affaires, mot dont suivant moi, on fait tous les jours l'abus le plus étrange ? L'homme d'affaires est-il celui qui brasse le plus d'affaires, qui s'occupe exclusivement de gain, qui ne recherche en toute chose que les moyens de faire de l'argent, et que ce souci dévorant préoccupe jour et nuit ? Ou bien, est-ce celui qui a réussi plus tôt que les autres dans l'industrie, le commerce ou

dans toute autre carrière ? Ou bien, encore, est-ce celui qui prend les moyens les plus rapides de devenir riche ? Spéculations folles ou hardies, succès d'argent, souci unique et absorbant de la fortune, telles seraient donc les trois notes qui constitueraient ce qu'on appelle communément un homme d'affaires, ce roi moderne qui a détroné tous les autres.

Rien de surprenant. L'autre jour, j'ai lu le code moral de l'homme d'affaires ainsi défini dans le discours préliminaire de *Bryant and Stratton's national Book Keeping*, un livre très enseigné et répandu par milliers dans les Etats-Unis et le Canada. Le paganisme le plus pur n'y trouverait pas à retrancher un seul mot pas plus que la morale la plus indépendante.

En d'autres termes, c'est le succès défié ; c'est le froid positivisme érigé en doctrine, ce positivisme désespérant qui a envahi de nos jours une foule de sanctuaires lieux bénis, douces retraites que les traditions d'homme chrétien s'étaient ménagées dans diverses carrières. J'en vois encore dans notre beau pays un bon nombre debout ; mais combien il en restera peu si, sur les ruines des écoles religieuses démolies par les nôtres, nous laissons d'un œil indifférent s'édifier les écoles utilitaires !

Les affaires, — ce qui signifie le plus souvent l'argent d'autrui — les affaires, dis-je, sont mal défendues quand il n'y a que l'intérêt du moment ou les vertus naturelles pour les sauver de la banqueroute, du vol, de l'abus de confiance, et des crises dans lesquelles s'abîment et sombrent à jamais tant de fortunes, tant de bonheurs de famille, tant d'âmes désespérées.

Loin de moi de décrier les hommes et les mœurs de mon temps qui valent à beaucoup d'égards autant et même mieux que les hommes et les mœurs d'autres temps. Mais, jamais le commerce et l'industrie humaine, jamais l'application des sciences physiques n'a produit l'activité matérielle que nous voyons. On en est arrivé à se passionner pour l'argent comme autrefois on se passionnait pour la puissance militaire, pour la domination politique. Il y a néanmoins cette énorme différence que tout le monde de notre temps peut essayer et réussir à faire de l'argent, c'est-à-dire à s'enrichir, tandis qu'autrefois les fruits de la guerre ou des luttes politiques n'étaient l'apanage que d'un très petit nombre. Or, comme c'est l'homme d'affaires qui réussit toujours, de là le culte passionné qu'on porte à ce gros ogre demi-dieu moderne. C'est l'homme considéré par la foule. On le flatte ; on l'adule ; on courtise ses faveurs ; ses grossièretés sont de pardonnables bizarreries de caractère, et ses brutalités d'expressions l'indice certain d'une nature énergique. On se place et on place à sa suite. Ses immenses

gains effacent les turpitudes de toute sa vie. L'opinion, cette vile esclave du succès, se traîne rampante à ses pieds. Non, nous ne pouvons vouloir développer dans notre religieux et tranquille pays cette variété malsaine d'hommes d'affaires. *Sursum corda.* Ce n'est pas là la formule esthétique du beau idéal que rêvent les vrais amis de la nation. Ce ne sont pas là les hommes d'affaires que nous connaissons et qui sont sortis de nos écoles religieuses. Ces derniers réussissent moins parce qu'ils osent moins. Ils font moins leurs dévotions aux bureaux de banque qu'à l'Eglise, et ils invoquent plus souvent les saints du ciel que les caissiers de banque. C'est pourquoi leur âme conserve toute sa belle fierté chrétienne, et leur cœur ignore les épouvantes de l'échec. Ils sont plus heureux, et ils font plus d'heureux. Ils ont placé leurs désirs et leurs jouissances plus haut, sur des sommets toujours resplendissants de lumière. Gains subits, fortunes inespérées, ruines accumulées, échecs dans lesquels tout sombre et tout s'abîme, rien ne les surprend s'ils croient en Dieu, le maître des choses visibles et invisibles. Elevés par le Frère qui donne dans son enseignement la première place au culte de la vertu, de la probité, de la modération et des impérissables espérances d'une autre vie, ils ont beau s'adonner aux affaires, la conscience parle en eux plus fort que tout le reste. C'est avec leur argent qu'ils font des affaires; et si celui des autres leur est confié ils le regardent comme un dépôt sacré que pour rien au monde ils ne voudraient risquer.

Et puis, comme on leur a appris que les affaires ne sont tout au plus qu'un moyen de se procurer le bien être et de le procurer aux autres; ils estiment la vertu, le génie, l'intelligence bien au-dessus de l'argent. Les grandes entreprises de l'industrie ne les tentent guère, et ils s'y adonnent rarement. Ils préfèrent la médiocrité dorée qui permet à l'homme d'affaires de surveiller sa famille et son négoce, de se dévouer à l'une et à l'autre dans de justes proportions, de faire le bien et de donner le bon exemple de la probité et de la libéralité chrétienne. La spéculation a pour eux des terreurs salutaires. A leurs yeux, le succès ne justifie ni l'audace effrontée, ni les risques courus, ni l'infirmité morale triomphante. On leur a enseigné le respect du bien d'autrui et cette grande vérité, que le succès vient de Dieu, qui le donne à qui il veut. Voilà l'homme d'affaires tel qu'il est formé par les écoles religieuses.

Vraiment, la société serait bien à plaindre si elle ne lui donnait pas toutes ses préférences. Il se ferait probablement moins d'affaires; en serait-on plus malheureux? La modération dans la recherche de la fortune n'est-elle pas le résultat de mœurs douces,

simples, tranquilles ? Et ces mœurs qui les tempère, sinon le culte de la justice et de la vertu ? Mieux vaut pour le bonheur d'une nation ce sain équilibre des fortunes qui fait qu'il n'y a ni richesse extrême ni pauvreté absolue.

## IV

— Mais, direz-vous, pourquoi donc les Canadiens, qui sont un peuple instruit, ne tiennent-ils pas le premier rang en affaires ? Quelle en est la cause de cette infériorité, sinon une lacune dans le système d'instruction publique ?

D'abord, je n'assigne de rang à aucune nation en affaires, parce que c'est là un genre de mérite tout à fait passager et dont l'histoire daigne à peine s'occuper. J'ai pour mon pays plus d'orgueil et plus de visées ; ma nation sort d'une race religieuse et militaire ; et en vérité, Don César de Bazan, qui se drape avec fierté dans son manteau tout troué, m'en impose plus que notre homme d'affaires.

Non pas que je veuille déprécier ici l'importance de l'argent ou des affaires : qui peut s'en passer ? Mais j'affirme qu'il faut se garder de prendre comme but suprême ce qui n'est qu'un moyen, et qu'attribuer aux affaires une trop large part dans l'économie sociale c'est méconnaître la notion chrétienne de l'humanité.

Ensuite, je nie que la faute en soit à nos écoles religieuses si les Canadiens-français ne tiennent pas le premier rang en affaires. Les raisons en sont nombreuses, et il n'est peut être pas hors de propos d'en énumérer au moins quelques-unes. La chose sera nouvelle.

D'abord, le capital en Canada est anglais depuis 1759. La Nouvelle France était ruinée lorsque la cession du pays eut lieu ; il y avait déjà longtemps que la monnaie de carton avait remplacé le numéraire, et presque tous les négociants profitèrent de l'offre insidieuse du vainqueur de rentrer en France, abandonnant la place aux marchands anglais. Ceux-ci s'abattirent sur le pays par nuées.

Ce fut la deuxième conquête du pays, bien autrement désastreuse que la conquête militaire. Les campagnes restèrent canadiennes et françaises ; mais le commerce des villes passa entièrement aux mains des Anglais qui apportèrent leurs capitaux, et les gardèrent avec un soin jaloux.

Le caractère ethnologique du peuple canadien-français, fournit une autre raison. Nous sommes en partie de race latine, de cette race qui remplit l'histoire du monde du bruit de ses actes depuis deux mille ans.

Les jouissances de l'esprit, les études littéraires, les qualités artistiques, les spéculations philosophiques ont le privilège de nous passionner au plus haut degré. Les choses de religion ont le pas sur les préoccupations matérielles, et nous bâtissons de magnifiques églises de paroisse avant de songer à construire la moindre usine. C'est sur ce point et par ces côtés brillants que consiste notre supériorité : et pour ma part, je la prise bien au-dessus de toutes celles que promettent les affaires. Elle donne plus de bonheur ici-bas ; elle imprime à nos populations ce beau caractère de gaieté, de sympathie, de paix, des fortes affections de famille tant admiré de l'étranger. Il n'y a pas de peuple en Amérique qui en proportion ait autant de maisons d'éducation supérieure que le peuple canadien.

La Nouvelle-France comptait à peine une centaine de familles quand les Jésuites commencèrent à enseigner les hautes études. Monseigneur Provencher venait de débarquer sur les côtes de la Rivière Rouge lorsque dès 1822 il forma le dessein de montrer le latin à quelques jeunes gens qu'il y trouva. Monseigneur Taché, le Plessis du Nord-Ouest, ne s'est-il pas hâté de doter à frais immenses la province d'un collège classique ?

D'un autre côté, la différence de langue et de religion isole notre population des Anglais qui sont naturellement plutôt portés à nous ignorer qu'à nous rechercher. Ils acceptent notre aide, mais jamais de leur plein gré ils ne consentent à nous céder le pas. S'ils ne peuvent réussir à s'emparer d'une entreprise dirigée par nos compatriotes, ils en retirent leurs capitaux ou lui suscitent une concurrence souvent fatale.

Il serait à la fois curieux et instructif de publier les Mémoires secrets de quelque gérant de banque anglaise importante de Montréal ou de Québec à ce sujet.

La portée de cet isolement devient encore plus grande si l'on tient compte du fait que tout le commerce d'importation et d'exportation, à très peu d'exception près, se fait entre le Canada et les pays de langue anglaise. De là une nouvelle source de difficultés et de cause d'éloignement des affaires pour nos nationaux.

J'ai écrit le mot, différence de religion : cette barrière est peut-être la plus formidable de toutes. Qui oserait nier le rôle des sociétés secrètes dans tous les pays du monde ? Franc-maçons, Odd-Fellows, orangistes, voilà autant d'influences hostiles que le

Canadien qui cherche à faire des affaires, tôt ou tard voit se liguer contre lui à un moment donné.

A ces raisons indiscutables, ajoutons celle de notre condition de peuple conquis, ou cédé si l'on aime mieux. Les races conquises perdent bien vite l'esprit d'initiative. Nous avons abdiqué cette vertu des peuples qui se possèdent, lors du Traité de Paris, et il nous a fallu de longues années de recueillement et de combat pour l'existence avant de mettre en ligne de bataille quelques chefs politiques et quelques négociants de notre sang et de notre langue.

Voilà de quels grands obstacles se trouve hérissée la carrière d'homme d'affaires pour nos nationaux. Est-il surprenant maintenant que nous ne soyons pas un peuple de manieurs d'argent ? Et puis, je le demande, où est le mal ?

## V

Non, nous ne sommes pas inférieurs en affaires : nous avons simplement une supériorité différente de celle des races qui nous entourent ; voilà tout. La nationalité saxonne a ses vertus que nous admirons comme elle a ses défauts ; la nationalité canadienne a aussi d'admirables vertus et sa part de défauts. Chercher à établir une rivalité sur un terrain qui, en thèse générale, nous sera toujours plus ou moins étranger, et sur lequel par conséquent nous n'occuperons jamais le premier rang, c'est méconnaître la nature des choses et faire preuve d'ignorance historique.

Cependant, tout en restant ce que nous sommes, ce n'est pas à dire que nous devons rester stationnaires. La population augmente, et je suis loin de nier l'utilité des écoles spéciales. (1). Si les avantages des écoles normales que l'on signale en ce moment comme dangereuses me semblent problématiques, j'affirme avec M. l'abbé Caisse que ces écoles spéciales peuvent être dirigées avec autant de succès et avec plus de sûreté par des religieux que par des laïques.

D'ailleurs, les écoles d'un pays doivent tendre à développer les aptitudes de la nation. Chaque peuple a les siennes propres. Ce n'est qu'à cette condition qu'un système d'enseignement est vraiment national. Toute autre théorie n'est propre qu'à fausser le caractère d'un peuple pour aboutir aux plus déplorables résultats.

---

(1) Voir *La Vérité*, Québec, Nos. du 24 juillet et du 4 août 1883.

Les Etats-Unis ont trouvé et popularisé une méthode d'écoles dites d'affaires (*Business Colleges*) qui ne se trouve que chez eux. Presque toute leur jeunesse passe par ces institutions,—la nation y étant presque exclusivement adonnée aux affaires, c'est à qui fera le plus d'argent par tous les moyens, et en moins de temps. Les études classiques, la culture des Beaux-Arts, la philosophie sont l'exception dans le système des écoles nationales américaines.

L'anglo-saxon a le génie du commerce et de la poursuite des choses qui paient. Transplanté en Amérique où il n'est gêné ni par l'aristocratie, ni par le régime politique, ni par les embarras du passé, ses aptitudes aux affaires atteignent leur plein et entier développement. C'est dix ou quinze millions d'hommes qui se lèvent chaque matin avec la résolution bien arrêtée de *valoir* davantage rendus au soir. Aussi, quelle ruche, quelle vie de fournaise, quel immense tourbillon humain !

Chez les Canadiens, au contraire, abondent les institutions d'enseignement supérieur. Je l'ai dit plus haut : nul pays dans les deux Amériques compte autant de collèges classiques et d'hommes instruits que la Province de Québec, eu égard au chiffre de la population. Cela tient au caractère national.

Entourés que nous sommes de tous les côtés, par des populations affairées, en possession du capital, pleines de vie et d'aventure, jalouses, presque toujours hostiles, notre devoir est de veiller à ce que nos écoles publiques forment avant tout des hommes de caractère. C'est le seul moyen de nous imposer à elles. Le capital cherche l'intelligence et l'activité ; ajoutons y la vertu, et les hommes d'affaires anglais se disputeront nos jeunes gens. Notre système national d'enseignement, caractérisé par le grand nombre des collèges classiques, reste sans grands résultats extérieurs s'il ne se distingue des écoles anglaises par une forte dose d'éducation religieuse.

Pris isolément un homme d'affaires en vaut un autre ; les Anglais ont le nombre ; il nous faut les surpasser par la qualité. Imaginez les Canadiens renommés par leur scrupuleuse probité, par leur parfaite intégrité, par leurs idées d'honneur commercial, et dites-moi si leur condition matérielle ne serait pas cent fois plus belle qu'elle ne l'est. Les Anglais pourraient peut-être continuer à se croire le premier peuple de la terre, mais ils seraient les premiers à reconnaître que les hommes d'affaires canadiens en sont les plus honnêtes. A partir de ce moment notre fortune commerciale serait faite. Le capital ne cherche pas tant l'intelligence qui le multiplie en le hasardant que la probité qui s'en sert en le conservant.

Donc, rendons encore plus strict l'enseignement religieux dans nos écoles nationales; que la vertu en soit le but principal, et que l'on ne s'efforce pas tant de créer une jeunesse instruite qu'une jeunesse vertueuse.

M. Thiers disait : — « Si j'avais dans mes mains le bienfait de « la Foi, je les ouvrerais sur la France. » — Plus heureux que cet homme célèbre, nous avons dans nos mains, dans nos écoles, dans nos pieux instituteurs le bienfait de la Foi vivante; prenons garde d'en priver de la moindre parcelle les jeunes générations. Le pouvoir sous toutes ses formes appartient aux hommes de caractère, aux peuples croyants; notre temps, nos institutions, nos idées sont démocratiques; le plus humble a le droit de viser aux sommets. Mais aussi l'ambition est une vertu quand elle a pour cortège la justice, la persévérance et l'honneur qui est le fruit d'une vie chrétienne. Où l'enfant prendra-t-il ces notions salutaires sinon dans l'école qui lui apprendra le mieux à connaître et à remplir ses devoirs, à garder pure pour l'autre vie son âme créée, dans celle-ci à l'image de Dieu.

Je ne cesserai de l'écrire : nos écoles élémentaires ou spéciales, enseignées par des religieux ou par des laïques, ne le cèdent à aucune autre dans le monde entier pour l'excellence des méthodes et les fruits obtenus. S'il nous fallait ici appuyer notre dire de la masse des témoignages cités par M. l'abbé Caisse pour établir la supériorité de l'enseignement des Frères en particulier, les pages de la Revue n'y suffiraient pas. Personne n'a encore oublié, j'en suis sûr, les nombreuses distinctions de toute espèce remportées à Paris lors de l'Exposition Universelle par nos écoles spéciales et élémentaires. Tout dernièrement, la surprise a été grande dans le Manitoba lorsqu'on a vu les élèves des Sœurs prendre part au concours ouvert par la société provinciale d'agriculture à toutes les écoles de la province et remporter des prix spéciaux qui eussent été les premiers, sans des lacunes dans l'organisation de cette classe d'Exposition qui ont empêché la classification nécessaire.

A quoi bon insister sur un fait aussi connu et aussi incontestable que l'excellence de notre système national d'écoles qui repose sur les deux bases essentielles du respect de la liberté du père de famille et de l'éducation morale et religieuse de l'enfant ?

Le livre de M. l'abbé Caisse nous est particulièrement sympathique à nous tous qui, des bancs de l'institution des Frères avons

passé aux bancs du collège. Tous nos souvenirs du jeune âge sont là. L'école grouillante et bruissante ; la classe haute et claire aux murs blancs ; le grand crucifix au-dessus de la tribune ; les inscriptions et les sentences largement encadrées ; le portrait du Vénérable de LaSalle : et puis, les rivalités de divisions dans lesquelles les jeunes joueurs heureux, de retour au foyer domestique, étalant et empilant sur les genoux de la maman souriante les *bons points* laborieusement gagnés. Le midi, les cours de récréation pleines de cris joyeux, de soleil, de grand air et de courses folles. Le soir, le défilé grave sous l'œil doux et bon du Frère, de ces longues processions d'enfants par les foubourgs rentrant chez eux. Et les préparations à la première communion !..... Et les solemnités si belles et si touchantes, et les souvenirs de ce grand jour !..... Je plains celui qui n'a pas assisté au moins une fois à une distribution de prix des écoles des Frères ; quel spectacle de petits hommes triomphants ! Ils sont là deux cents, quatre cents, cinq cents massés, remuants, applaudissant des mains et des pieds le condisciple que la voix du Supérieur va chercher au milieu d'eux pour être couronné. Tous sont fiers, et la récompense semble être donnée à tous. O les joies charmantes de ces triomphes d'enfant !

JOSEPH ROYAL.

St Boniface, août 1883.

## NOTES SUR LA FAMILLE LAMBERT DU MONT

---

*Les Seigneurs des Mille-Isles, de l'Augmentation, de l'Isle-à-la Fourche,  
et de la Baronnie de Portneuf.*

---

Cette famille, alliée aux Petit, aux Chartier de Lotbinière, aux Bissot de la Rivière, aux Rouer de Villaray, aux Le Fébure de Bellefeuille, aux Poulain de Courval, etc., représentée aujourd'hui par les familles Globensky, Laviolette, de Bellefeuille, etc, est une des plus importantes du Canada et des plus anciennement établies au pays.

### I

EUSTACHE LAMBERT, PREMIER COMMANDANT DE MILICE EN CANADA.

Né en 1618, fut le chef de la famille Lambert du Mont au Canada. Il vint au pays vers 1640, et s'établit à Québec où il se livra aux occupations mercantiles, et, à l'exemple des Aubert de Gaspé, et des Fleury d'Eschambeault, contribua beaucoup au développement du commerce au pays. Il fit aussi plusieurs voyages dans les pays d'en haut. En 1646 nous le voyons partir pour un voyage au pays des Hurons, et, en 1651 il est à l'île d'Orléans et à Tadoussac avec le Père Chaumonot de la compagnie de Jésus. En 1653 lorsque la ville des Trois-Rivières fut menacée par cinq cents Iroquois, Eustache Lambert, commanda le détachement de cinquante hommes envoyés de Québec pour aider à la défense de cette ville, où le célèbre Pierre Boucher de Boucherville s'illustra et mérita ses titres de noblesse. Selon M. Sulte, Eustache Lambert fut le premier Commandant d'un corps de milice en Canada. Il épousa en 1656 Melle Marie Laurence, et mourut en 1673 laissant de son mariage une fille, et deux garçons, dont les noms suivent.

## MARIE MAGDELEINE

Née en 1662, fut l'épouse de René Louis Chartier de Lotbinière, Seigneur de Lotbinière, premier Conseiller au Conseil Souverain, Lieutenant-Général Civil et Criminel et Commandant-Général des milices de Québec, etc. Son mariage fut célébré à Québec le 28 décembre 1677, en présence de haut et puissant Seigneur Messire Louis de Buade-Frontenac, Chevalier, Comte de Palluan, Gouverneur de toute la Nouvelle-France; Messire Jacques Duchesneau, Chevalier, Seigneur de la Doussinière et d'Ambrault, Conseiller du Roy, Intendant de la Nouvelle-France; Marie Françoise Chartier de Lotbinière, femme de Messire Pierre de Joybert de Marson de Soulanges, Commandant pour le roi en Acadie; Mathieu d'Amours des Chauffours, Conseiller au Conseil Souverain, (oncle) et dame Marie Marsolet, son épouse; Mathieu d'Amours des Chauffours (cousin); Charles Le Gardeur, Sieur de Tilly, Conseiller au Conseil Souverain; Nicolas Dupont, Seigneur de Neuville; Jean-Baptiste de Peiras, Charles Denis, Sieur de Vitré, aussi Conseillers au dit Conseil; le Sieur Le Chevalier, Secrétaire de Monseigneur l'Intendant; Jean du Seyrac; Jean de Peiras; Dame veuve Lambert; Gabriel Lambert; Eustache Lambert, Sieur de Clermont (frères); Louis Joseph Ruelle, Chevalier, Sieur d'Auteuil, Seigneur de Monceaux, Procureur-Général du Roi; Dame Anne Gasnier, veuve de Messire Jean Bourdon, Seigneur de St Jean et de St François, vivant, Procureur-Général du Roi; Marguérite Renée Denis de la Ronde épouse de Thomas Tarieu de la Naudière, Sieur de la Pérade, Capitaine des Gardes de Monseigneur le Gouverneur; Demoiselle Angélique Denis de la Ronde, et autres.

Mellé Lambert eut de son mariage avec M. de Lotbinière plusieurs enfants, le plus jeune appelé Eustache, du nom de son grand-père Eustache Lambert, est le seul de ses garçons qui se maria. Il épousa Dame Marie Françoise Renaud d'Avesnes des Meloises, et laissa un fils le Marquis de Chartier de Lotbinière, Chevalier de St Louis, Ingénieur-en-chef du Roi au Canada. Après la mort de sa femme Eustache Chartier de Lotbinière se fit prêtre, et fut Grand-Vicaire, Grand-Archidiacre et Doyen du chapitre de Québec.

Des filles de Melle Lambert et de René Louis de Lotbinière, trois se marièrent. Louise Philippe épousa François Mariauchau

d'Esglis, Chevalier de St Louis, fils du Capitaine des Gardes de Monseigneur le Gouverneur, et devint mère du premier Evêque de naissance canadienne Monseigneur d'Esglis; Louise, épousa Arthur Denis de la Ronde, Sieur de St Simon, Chevalier de St Louis, qui fut tué sur les plaines d'Abraham dans la mêlée près du moulin Dumont; et Angélique qui après avoir uni son sort à Monsieur François Martin de Lino, Procureur du Roi, épouse en secondes noces, Nicolas Renaud d'Avesnes, Comte des Meloises, Chevalier de St Louis.

2°

## GABRIEL LAMBERT.

L'ainé des deux garçons, né en 1657, épousa le 18 juin 1686 à Québec, Renée Française Roussel, filleule de Messire Daniel de Rémy, Chevalier, Seigneur de Courcelles, Gouverneur de la Nouvelle-France. Il est décédé à Lévis le 25 juillet 1719 laissant de son mariage plusieurs enfants.—René-Louis, le troisième de ses fils, fit alliance en 1723 avec Elizabeth, fille de Nicolas Pinguet de Targis, et de Melle Elizabeth de Peiras———Louis Joseph, le cinquième de ses fils, entra dans la noble famille des Rouer de Villeray. Il épousa en 1722 Geneviève, fille de Augustin Rouer de la Cardonnière et de Dame Marie-Louise Le Gardeur de Tilly, fille de Charles Le Gardeur de Tilly et de Dame Geneviève Juchereau de Maure. La famille Rouer de Villeray, issue de la maison de la Rovère, qui a donné des Papes et des Cardinaux à l'Eglise et des Doges à Venise, est des plus anciennes et des plus illustres. La famille Le Gardeur est aussi des plus nobles et des plus anciennes. En 1510 Jean Le Gardeur, Sieur de Croizille, est mis au rang des nobles. Sa descendance au Canada a été une des plus remarquables et des plus nombreuses, et a porté les surnoms de Tilly, de Repentigny, de Courtemanche, de Beauvais, de Montesson, de Mutrécy, de Croizille, d'Alenceau, de Villiers, de St Pierre, de Courcelle, de Moncarville, de Caumont, etc. etc. Louis Joseph ne pouvait donc mieux s'allier.

## II

EUSTACHE LAMBERT DU MONT, SIEUR DE CLERMONT,

Second fils de Eustache Lambert du Mont et de Delle Marie Laurence, est celui dont nous allons donner la descendance. Il na-

quit en 1658, et épousa le 31 Janvier 1682, Melle Marie Vanneck, veuve de Edouard Scott, et eût de cette alliance cinq enfants. Il est décédé en 1694 car cette même année, le 9 août, elle épousa en troisièmes noces, Louis de Niort, Ecr. Sieur de Lanoraie. Cette alliance avec le Sieur de Lanoraie ne semble pas avoir été très avantageuse pour les enfants mineurs de Eustache Lambert ; car en 1698, Gabriel Lambert frère de Eustache, fait application à M. Roger, Juge Prévost de Notre-Dame des Anges, pour convoquer une assemblée de parents dans le but de nommer un tuteur aux dits mineurs, au lieu de leur mère, qui, de concert avec son mari, le Sieur de Lanoraie « vendent, consomment, cachent..... les affaires de la communauté » au détriment des enfants mineurs. Gabriel est lui-même nommé tuteur et Louis Chamballon, Notaire, Subrogé-Tuteur.

Le 16 février 1699, Arrêt du Conseil Souverain est rendu, ordonnant au Sieur Gabriel Lambert et Louis Chamballon, de déposer au Greffe de Peuvret, le compte que la dite Dame de Lanoraie leur a rendu de son administration des affaires de la communauté.

De son mariage avec Melle Vanneck sont issus cinq enfants.

3°

MARIE-LOUISE

L'ainée, baptisée à Contrecoeur le 26 avril 1682, épousa à Québec le 4 février 1698 François Joseph Bissot, Sieur de la Rivière, beau-frère de l'illustre Louis Jolliet, découvreur du Mississipi, et de Séraphin Marganne de la Valterie, Lieutenant au Régiment de Lignières.

3°

MARIE MAGDELEINE

La seconde, épousa à Québec le 7 juin 1700, Messire François Bouat, Conseiller du Roy et son Lieutenant-Général en la Jurisdiction Royale de Montréal. Une de ses filles, Marguerite-Magdeleine Bouat, épousa Paul Louis Dazemard, Ecuier, Sieur de Lusignan, Officier des troupes du détachement de la marine. Elle eût un fils aussi du nom de François.

3°

FRANÇOISE

Baptisée à Québec 3 Jan 1690.

## III

EUSTACHE LAMBERT SIEUR DU MONT, SEIGNEUR DES MILLE-ISLES ET DE LA BARONNIE DE PORTNEUF, LIEUTENANT DANS LES TROUPES DE LA MARINE.

Seul fils du précédent, baptisé à Québec le 13 mai 1688, Il épousa le 19 octobre 1733 Charlotte Petit, fille de Jean Petit, Ecr, Conseiller du Roi au Conseil Souverain, Trésorier de la marine en ce pays et ancien Comptroleur des rentes de l'Hotel de Ville de Paris, et de Dame Marie Charlotte Dugué de Boisbriand. Jean Sidrac Dugué de Boisbriand, Seigneur de Ste Thérèse, Capitaine au Régiment de Chambelle, père de madame Petit, est un de ces illustres officiers, que le XVIIIème siècle vit briller sur les champs de bataille. Il vint au pays avec le célèbre régiment de Carignan-Salières, et épousa Delle Marie Moyen dont le père Jean-Baptiste Moyen, Sieur des Granges Co-Seigneur de l'Ile-aux-Oies, avec Louis Théandre Chartier de Lotbinière, Lieutenant-Général Civil et Criminel, fut massacré par les Iroquois en 1655, ainsi que sa femme. Ses deux petites filles furent emmenées captives par les Iroquois, lorsque Charles Lemoyne de Longueuil les surprit et obtint l'échange des prisonniers. L'ainée épousa en 1657 le célèbre Lambert Closse premier Major de Montréal. L'autre après avoir passé douze ans auprès de Melle Mance, épousa le Sieur Dugué de Boisbriand, et fût l'ayeule de madame Lambert Dumont. Dugué de Boisbriand fut Commandant à Montréal en 1670, et commanda un bataillon de milices dans les campagnes de 1684 et 1687 contre les Iroquois. Il mourut à Montréal en 1688, laissant plusieurs fils qui furent dignes de lui. L'un d'eux, Jacques, combattit sous l'immortel d'Iberville, à Terre-neuve en 1696 ; et, dans la fameuse bataille navale de 1697, à la Baie d'Hudson, il commandait le « Profond » Un autre de ses fils se distingua à la Louisianne où il commanda pendant six ans à la place du Gouverneur Lemoyne de Bienville. L'Abbé Daniel dit, en parlant de lui « Cette même année (1736) descendait dans la tombe Sidrac Dugué de Boisbriand, une des gloires de la Louisianne. Après s'être signalé à la tête des troupes, il fut nommé major à Bixoli en 1699 et y commanda jusqu'en 1716, époque où il passa à Mobile.» En 1712 à Rochefort Messire Joseph Lemoyne, Seigneur de Sérigny, Loire, et autre lieux, Lieut. des vaisseaux du Roi, et Gouverneur de Rochefort, est l'exécuteur testamentaire de Messire Dugué de Boisbriand, Capitaine de brulôt, décédé cette même année. C'est

encore un des fils du Seigneur de Ste Thérèse. Telle est en un mot, l'histoire de cette famille distinguée dans laquelle le père de madame Dumont s'était choisie une épouse. Il était veuf lorsqu'il épousa Melle Dugué, ayant épousé en premières noces Suzanne Dupuis, fille de Paul Dupuis, Ecr, Seigneur de l'Île-aux-Oies Officier au régiment de Carignan-Salières, et Lieut-Général en la Prévosté de Québec, et de Dame Jeanne Couillard de l'Espinay.

M. Petit était intéressé dans la compagnie de la colonie; car en 1702, il céda ses droits dans la compagnie, pour la somme de 3,000 livres, à Nicolas Dupont, Seigneur de Neuville, Conseiller au Conseil Souverain.

Le 3 octobre 1716, pardevant Barbet, notaire à Québec, Alphonse de Tonty, Ecr, Capitaine de la marine, Commandant au fort Pontchartrain du Détroit, Procureur de Messire François de Callière, Chevalier, Seigneur de la Rochechelay, et de Gigny Conseiller ordinaire du Roi, et Secrétaire du Cabinet de sa Majesté, demeurant à Paris, unique héritier de Messire Hector de Callière, Gouverneur, etc, vendit à M. Petit, l'emplacement à Montréal, connu sous le nom de Pointe-à-Callière, avec la maison et dépendances telles qu'occupées par M. le Gouverneur de Callière.

Mais revenons à M. Dumont, sa femme lui apporta, au décès de son père, M. Petit, un fief de deux lieues et quart de front, sur trois de profondeur, sur la Rivière du Chêne, au-dessus de la seigneurie des Mille-Isles. De son côté M. Dumont se fit concéder un fief de quatre lieues et demi de front sur trois de profondeur, à la continuation du fief de sa femme. Le 12 octobre 1741 M. Dumont acheta du Sieur Bonaventure Le Gardeur de Croizille et de Marie Joseph de la Chauvignerie, sa femme, la Baronnie de Portneuf, et la revendit le 6 juin 1744, (avec le consentement de Illustrissime et Reverendissime Seigneur Henri Marie Dubreuil de Pontbriand; Evêque de Québec) aux Dames Ursulines de Québec.

Un mot sur cette Baronnie. En 1636 la compagnie de la Nouvelle-France concéda la seigneurie de Portneuf, à Jacques Le Neuf de la Potherie, Gouverneur des Trois-Rivières. La fille de M. de la Potherie, ayant épousé Messire René Robineau de Portneuf, Sieur de Becancour, Chevalier de St. Michel, etc., eût en dot la terre de Portneuf. En 1681 Louis XIV l'érigea en baronnie en faveur de René Robineau (ou de son fils). Une de ses filles (ou petites filles) Marie Anne Geneviève, eût possession de la baronnie, tant, comme sa part de la succession de son père, que par acquisition des autres héritiers; « *le Sieur et la Dame Desjordis et le Sieur Robineau de Portneuf.* » Elle épousa Charles Le Gardeur

Ecuyer, Sieur de Croizille, Capitaine dans les troupes, qui devint par là, Seigneur de la Baronnie de Portneuf. De ce mariage sont issus plusieurs enfants. Entre autres le Sieur Bonaventure Le Gardeur de Croizille, à qui les Sieur et Dame Le Gardeur laissèrent la Baronnie par acte passé aux Trois-Rivières, le 6 Mars 1741, par devant notaire Pressé, et qui la vendit la même année au Sieur Dumont, cette Baronnie est maintenant en la possession de la marquise de Bassano.

De son mariage avec Melle Petit, Mr. Dumont, qui mourut à Québec le 23 avril 1760, laissa sept enfants, trois des filles ne se marièrent pas : Marie-Charlotte, Anne et Marguerite.

4°

LOUISE CHARLOTTE

Epousa Monsieur Louis Pierre Cressé, qui à la mort de Mr. Dumont, père, fut tuteur de ses enfants mineurs. Il est mort vers 1763, sa veuve épousa en secondes noces Mr. Jean-Baptiste Fafard dit Laframboise, Conseiller du Roy, Lieutenant Général Civil et Criminel des Trois-Rivières.

4°

GILLES GENEVIÈVE

Epousa Mr. Joseph Claude Poulain Cressé de Courval, qui descendait de Maurice Poulain de Courval, Seigneur de St. Maurice, qui fut le premier Procureur du Roi aux Trois-Rivières, et qui laissa son nom à la rivière St. Maurice, cette famille est représentée aujourd'hui par M. Cressé, avocat des Trois-Rivières.

4°

FRANCOIS MARIE LAMBERT DU MONT, PREMIER CAPITAINE DANS L'ARMÉE  
AUXILIAIRE DES COLONIES, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE ST. LOUIS

Second fils du précédant, et sans contredit, le plus illustre de sa famille. Il fût envoyé en France pour ses études, et embrassa la carrière des armes. Il servit dans l'armée auxiliaire, à l'Orient en Bretagne, où il fut fait premier Capitaine et décoré de la Croix de St. Louis. Nous avons encore quelques-unes des lettres qu'il écrivit à ses frères et sœurs au Canada.

Le 3 janvier 1782 le Chevalier du Mont écrivait de l'Orient en Bretagne. « Il y a un capitaine du treizième régiment qui veut bien me faire le plaisir de faire passer cette lettre à sa destination. Je souhaite, mon cher frère, qu'il vous trouve bien portant, ainsi que toute ma famille, à qui je vous prie de réitérer tous mes sentiments d'attachement, et de la peine que je ressens d'être contraint de vivre éloigné d'eux. Je suis actuellement à l'Orient, *Premier Capitaine* du bataillon auxiliaire des colonies. Je jouis d'une assez mauvaise santé, heureux si dans cet état je puis vous être de quelqu'utilité. La ci-jointe vous apprendra le mauvais état des affaires du pauvre Houdin, cadet, qui est mort insolvable. J'y perds trois mille cinq cents livres que j'avais laissé entre ses mains, jusqu'au moment de ma retraite, afin de les placer à rente viagère et de me faire un sort sur mes vieux jours. Que la volonté du Seigneur soit faite ! et, si j'en avais pas arrêté les paiements des rentes, M. Houdin aurait touché tout ce qu'il aurait put et ma famille en aurait souffert. Il faut donc, mon cher frère, que vous envoyiez votre procuration, parce qu'au bout de dix ans il faut la renouveler, et je vous conseille de changer de confiance .....

« Embrassez toute ma famille. Offrez leur mes services. Je suis pressé. Adieu. Votre affectionné frère — Lambert Dumont. »

Vers le même temps le Chevalier écrivait à ses sœurs. « Je crois, ma chère *Nanette*, que vos bonnes prières ont été exaucées, j'ai essuyé bien des travers et j'ai été consolé par la Divine Providence. Continuez à me donner cette tendre marque d'amitié, et croyez moi votre petit frère qui vous a toujours aimé, et qui ne cessera de vous être attaché.....

« J'ai toujours eût présent, ma chère *Lizette*, les soins et l'amitié que vous m'avez témoignée dans mon enfance. J'en ressentirai toute ma vie la reconnaissance la plus vive. Soyez persuadée, ma chère sœur, que je chercherai toutes les occasions pour vous prouver mes obligations et mon attachement. J'ose vous prié d'en assurer Monsieur *Laframboise*, que je vous prie d'embrasser, ainsi que vos enfants. »

Le Chevalier Dumont s'était marié en France et eût des descendants ; mais nous croyons que cette branche de la famille est maintenant éteinte.

A. C. DE LÉRY MACDONALD.

(A suivre.)